La LIBERTÉ

Vol. 86 n°34 • du 3 au 9 décembre 1999 • SAINT-BONIFACE
88 ¢ + taxes

Les souvenirs d'un trappeur

Alix Harpelle a été marquée par sa rencontre avec Gustace D'Aoust, un trappeur du grand-Nord originaire du Manitoba. Elle a recueilli ses souvenirs et en a fait un livre, qui sera lancé à Saint-Pierre-Jolys.

■ Page 11.

Citation de la semaine

« On a même fait des recoins pour que les fantômes du Forum puissent s'y installer! »

Découvrez avec *La Liberté* l'architecte Robert Magne, ce p'tit gars de Saint-Claude qui a construit le Centre Molson!

■ Page 17.

Le SOMMAIRE

Comment nous rejoindre?

Téléphone: 237-4823
Télécopieur: 231-1998
Sans frais: 1-800-523-3355
la_liberte@prairie-ouest.mb.ca



photo: Hubert Pantel

Gerry Nostalgie

Gerry et Ziz, des incontournables de la scène musicale franco-manitobaine des 25 dernières années, ont fait partie du spectacle qui a souligné l'anniversaire d'argent du Centre culturel franco-manitobain, et où Roger Léveillé, Roland Mahé et Pauline Boutal ont été intronisés au tout nouveau Temple de la renommée de la culture. ■ **Page 9**.

Un jugement, une école

La Division scolaire franco-manitobaine a perdu en cour dans la cause qui l'opposait à Qualico, mais ça n'affectera pas la construction de la nouvelle école Lavallée.

■ **Page 3**.

Un discours bien accueilli

Le premier discours du Trône des néo-démocrates a été bien accueilli par les francophones.

■ **Page 7**.

CINÉMA

Ces danseurs de ma vie

Daniel BAHUAUD

« J'ai pas mal plus de respect pour le monde du cinéma, lance le violoniste Gilles Crevier. Quand tu vois le temps que ça prend pour tourner une scène qui dure quelques secondes, tu apprécies le travail et la patience des comédiens, des caméramen et de toute l'équipe de soutien! »

Gilles Crevier en sait quelque chose. Le jeune violoniste de l'Ensemble folklorique de la Rivière-Rouge participe, avec plusieurs autres membres de la troupe, au tournage de *Children of My Heart*. Une coproduction de Buffalo Gal Pictures et Tapestry Films, *Children of My Heart* est basé sur le roman *Ces enfants de ma vie* de Gabrielle Roy, et met en vedette les actrices québécoises Geneviève Désilets et Geneviève Bujold. En tant que violoniste expérimenté, Gilles Crevier servira de *photo double* pour la séquence du film tournée le 4 décembre, qui se déroule dans une étable lors d'une soirée de danses carrées. « Un *photo double*, c'est quelqu'un dont les mains servent à remplacer celles d'un autre comédien pour un *close-up*, afin de rendre une scène plus convaincante, explique-t-il. Dans le film, Damien Atkins interprète un jeune élève de Gabrielle Roy. Quand son personnage joue du violon, ce sont mes mains qu'on verra. »

Gilles Crevier a aussi passé plusieurs jours à enseigner au jeune comédien comment tenir un violon et son archet. « Le *close-up* sur mes mains est un trucage important, mais on doit évidemment voir Damien Atkins "jouer" du violon », souligne Gilles Crevier. Pour bien préparer la séquence, le violoniste de Saint-Boniface a également enregistré trois morceaux de musique du bon vieux temps. Bien que préenregistrée, cette musique servira de *musique de source*, c'est-à-dire de la musique qui semble provenir d'une source nettement visible dans le film. « Cette musique sera jouée des centaines de fois lors du tournage, puisque la caméra filmera la danse sous toutes sortes d'angles », note Gilles Crevier.

« J'ai pas mal hâte », avoue Paul D'Eschambaults, qui est aussi de cette scène. Le 29 novembre, il a participé aux enregistrements avec Gilles Crevier. « Je joue de la mandoline, note-t-il, et lors du tournage, je ferai semblant de jouer mon propre enregistrement! Ça sera amusant de recevoir un bon cachet pour faire semblant de jouer! »

En tout, huit membres de l'Ensemble folklorique de la Rivière-Rouge participeront au tournage de la séquence de la danse carrée et danseront une version modifiée de la gigue de la Rivière-Rouge. Le directeur artistique de la troupe, Jean-Paul Cloutier, explique : « C'est une première pour l'Ensemble folklorique. On a déjà fait de la télé et participé au tournage de documentaires, mais jamais de films dramatiques. Lorsque Jim Heeber, de Buffalo Gals, nous a contacté, nous étions surpris, mais heureux. Ça sera une expérience amusante. »

Jean-Paul Cloutier doit lui-même faire répéter la jeune Geneviève Désilets, qui interprète Gabrielle Roy, afin qu'elle puisse connaître les pas de la gigue et quelques autres danses.

RENCONTRE AVEC LE MINISTRE

La DSFM est optimiste

Sylviane LANTHIER

Le dossier du volet secondaire de la nouvelle école dans le sud de Saint-Vital était à l'ordre du jour le 30 novembre, alors qu'une délégation de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) a rencontré le nouveau ministre de l'Éducation, Drew Caldwell, et le ministre des Finances, Greg Selinger. Lors de cette rencontre qui a duré un peu plus d'une heure, la DSFM a fait part de ses préoccupations aux ministres dans quatre dossiers, dont celui du renouvellement de l'entente fédérale-provinciale sur la gestion scolaire, et ceux des écoles Jours de plaine à Laurier et Gilbert-Rosset à Saint-Claude.

À l'école Jours de plaine, indique le directeur général de la DSFM, Léo Robert, les enfants continuent de fréquenter des classes portatives, une mesure « temporaire » accordée en 1997 par la ministre de l'époque, Linda McIntosh. « Et on ne voudrait pas que cette solution temporaire devienne permanente, indique Léo Robert. Surtout qu'il n'y a pas moyen de négocier avec la division de Turtle Mountain là-dessus; ils ne veulent même pas nous rencontrer. »

La DSFM a aussi parlé de l'école de Saint-Claude au ministre, pour lui demander « de reconnaître Gilbert-Rosset comme une école, et de financer l'édifice comme une école normale ».

Léo Robert qualifie cette rencontre de positive. « Drew Caldwell a été sympathique, ouvert, réceptif. Il nous a écoutés, mais évidemment, il n'a pris aucun engagement. »

Rappelons par ailleurs que le gouvernement néo-démocrate a tenu promesse en ce qui concerne son engagement électoral qui visait à permettre à la DSFM de participer aux discussions entourant le renouvellement de l'entente Canada-Manitoba sur la gestion scolaire. Une première rencontre a eu lieu en octobre entre Patrimoine canadien, le gouvernement provincial et la DSFM. « C'était surtout une réunion d'information, et on nous a demandés de clarifier certains points de notre plan d'affaires », indique Léo Robert, selon qui une date a été avancée pour une prochaine rencontre, mais cette dateresté encore provisoire.

Par ailleurs, la DSFM reste optimiste quant à ses chances d'obtenir de la Province une modification des formulaires utilisés pour accorder le financement aux divisions scolaires, afin qu'ils tiennent mieux compte de la situation souvent exceptionnelle de la DSFM. « Le gouvernement précédent a toujours refusé de modifier les formules, rappelle Léo Robert. On nous accordait des sommes additionnelles, mais toujours sur une base annuelle. On ne sait donc pas à l'avance si ça se poursuivra d'une année à l'autre et c'est difficile de planifier à long terme. Même dans les dossiers de construction, les critères utilisés par la Commission des finances des écoles publiques, notamment au chapitre des clientèles projetées, jouent contre nous. » La modification des formules serait donc pour la DSFM une solution avantageuse, du moins au plan administratif.

La LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190
383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Directrice et rédactrice en chef: Sylviane LANTHIER • Journalistes: Daniel BAHUAUD, Karine BEAUDETTE, Pascal DUBÉ et Sandra POIRIER • Caricaturiste: Cayouche (Réal BÉRARD) • Bicolo: Roxanne BOUCHARD, Stéphanie LÉGARÉ et Véronique TOGNERI • Chef de la production et coordonnatrice de la publicité: Véronique TOGNERI • Secrétaire administrative: Roxanne BOUCHARD • Publicité: Sylviane LANTHIER • Développement de photos: Hubert PANTEL.

Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher et sont ouverts de 9 h à 17 h du lundi au vendredi • Toute correspondance doit être adressée à La Liberté, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4 • Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable • Téléphone: (204) 237-4823 • Sans frais: 1-800-523-3355 • Télécopieur: (204) 231-1998.

L'heure de tombée pour les annonces est le lundi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %. • Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'adresse internet: http://www.presse-ouest.mb.ca • Courrier électronique: la_liberte@presse-ouest.mb.ca

L'abonnement annuel: Manitoba: 28,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses) • Ailleurs au Canada: 32,10 $ (TPS incluse) • États-Unis: 90 $ • Outre-mer: 125 $ • Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ par mois • Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.

Nº de la convention: 1374079 • PAP 7996

ISSN 0845-0455

DSFM

La cause est perdue, mais pas l'école

Le terrain appartient bel et bien à la DSFM et la future école du sud de Saint-Vital pourra y être construite comme prévu. Mais à la suite d'un récent jugement, personne ne peut dire quelle somme devra être versée à Qualico pour le terrain, ni qui paiera la note.

Sylviane LANTHIER

Les commissaires de la Division scolaire franco-manitobaine ont appris le 23 novembre que la DSFM a perdu la cause qui l'opposait à la compagnie Qualico. Le jugement de la cour du banc de la reine rendu le 22 novembre donne en effet raison au développeur, qui en 1997 avait refusé de vendre à la DSFM le terrain de la future école Lavallée, parce que la division scolaire n'avait pas honoré tous les termes du contrat qui lui permettait d'exercer son option d'achat.

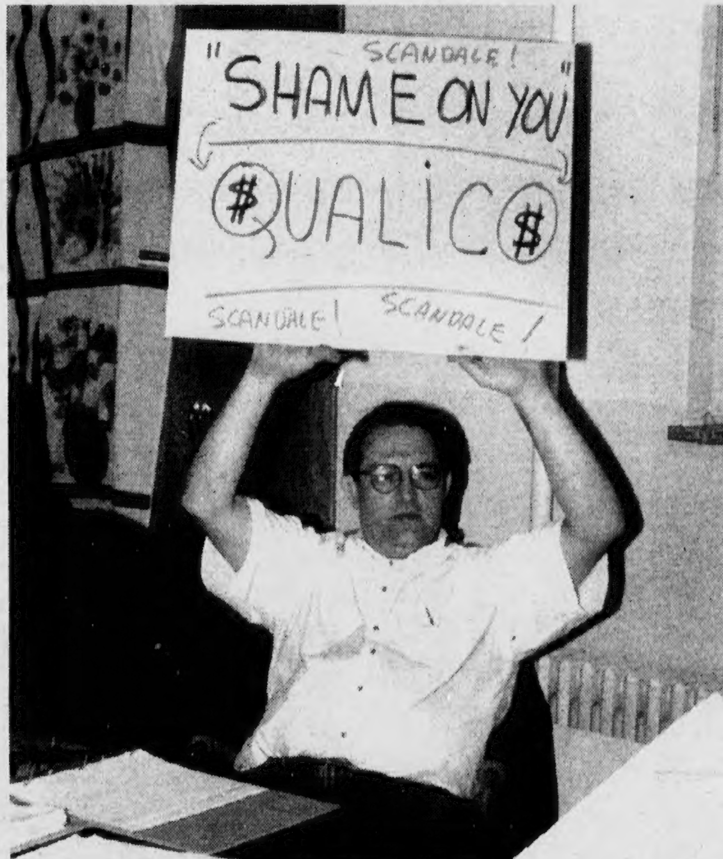
Rappelons que selon un contrat intervenu entre Qualico et la Division scolaire de Saint-Vital, qui l'a ensuite cédé à la DSFM, la division scolaire devait exercer son option d'achat avant le 30 juin 1997. Elle devait aussi avertir Qualico de ses intentions au plus tard le 20 juin. La DSFM a exercé son option d'achat le 30 juin comme prévu, mais n'a pas signifié ses intentions, parce qu'elle n'avait pas été mise au courant qu'elle avait une autre date à respecter. Incapable d'acheter le terrain, la DSFM n'a alors eu d'autre choix que d'entamer une procédure d'expropriation pour en devenir la propriétaire.

Le jugement de la cour vient aujourd'hui confirmer que, le contrat n'ayant pas été respecté, Qualico avait le droit de refuser de le vendre. La DSFM reste cependant propriétaire du terrain et détentrice des titres, et la construction d'une école élémentaire destinée aux enfants du sud de Saint-Vital n'est pas mise en cause par ce jugement. Les travaux peuvent donc se poursuivre selon l'échéancier prévu.

Ce qu'il reste maintenant à déterminer, c'est combien d'argent Qualico doit obtenir pour ce terrain, et qui paiera la note. Lors de leur prochaine rencontre le 15 décembre, les commissaires pourront discuter de la portée du jugement et des suites à y apporter. Ils pourraient par exemple décidé d'en appeler à un plus haut tribunal, comme ils pourraient accepter le jugement. Dans ce cas, ce sera à la Land Value Appraisal Commission (LVAC), un organisme indépendant nommé par la Ville de Winnipeg, de déterminer la valeur du terrain.

Dans un cas comme dans l'autre, les procédures risquent de prendre du temps et le prix du terrain dépassera vraisemblablement le cap des 290 000 $, acceptés à l'époque comme étant un « prix raisonnable » par la Commission des finances des écoles publiques (CFEP), cet organisme du gouvernement provincial qui approuve les projets de constructions et de rénovations de toute école publique au Manitoba.

« La LVAC va devoir fixer le prix de ce terrain, explique le chef de projets à la CFEP, Aimé Delaquis. Elle peut décider qu'il vaut 650 000 $, comme elle peut décider qu'il en vaut 800 000 $. Cette décision peut lui prendre des mois, voire des années. Ce qui est certain, c'est que la valeur du terrain sera établie à beaucoup plus que les 290 000 $ initiaux. Et Qualico va aussi demander qu'on lui rembourse ses frais légaux et d'autres frais. »



Archives La Liberté

La DSFM vient de perdre en cour une cause qui l'opposait à Qualico. Mais la construction de la nouvelle école suit son cours.

Bref, la facture pourrait être salée. Mais qui va payer? « Je n'ai pas de réponse à cette question, dit Aimé Delaquis. Normalement, la CFEP contribue des sommes raisonnables pour le prix des terrains. En ce qui nous concerne, 290 000 $ était un prix raisonnable. Mais qu'arrive-t-il si la LVAC dit que ce terrain de cinq acres vaut maintenant 1 200 000 $? » La CFEP, dit-il, « se réserve le droit » de ne pas payer la totalité de la facture.

Le dossier du secondaire

Par ailleurs, le comité de construction de l'école Lavallée espère que la CFEP tranchera rapidement la question du secondaire pour la future école du sud de Saint-Vital. Pour la Commission, la décision d'accorder ou non un secondaire à la future école Lavallée est aussi liée à la disponibilité des espaces à Louis-Riel, aux inscriptions projetées pour les années à venir et à la programmation. Aimé Delaquis a ainsi visité le collège Louis-Riel en compagnie du directeur général, Léo Robert, en octobre.

« On continue à analyser les projections, dit-il, et il n'y aura pas de recommandations rapides qui seront faites au sujet d'un secondaire dans le sud de Saint-Vital. C'est encore une possibilité et la porte n'est pas fermée, maintient-il, mais on va d'abord procéder à la construction de l'école élémentaire, identifiée comme une priorité. »

Rappelons que les parents de l'école Lavallée, qui ont obtenu la construction d'une école élémentaire après des années de lutte, réclament aussi un volet secondaire et communautaire. Le financement du volet communautaire de l'école serait assuré par le ministère du Patrimoine canadien, si la Province s'engageait à construire une école qui comprend un secondaire.

T'es parent avec qui, toi?

Bonjour!

Je m'appelle Julia, Carmella, Marie Fonti. Je suis née le 10 novembre 1998.

Mes parents sont Orazio Fonti et Suzanne Lavergne. Mes grands-parents sont George Lavergne et Jeanne d'Arc Boily.

J'ai aussi une arrière-grand-mère Carmella Fonti a Palermo en Italie. Elle a eu 100 ans le 16 juillet.

J'ai aussi une grande sœur de six ans qui s'appelle Emilie.

Éditorial

Du pain sur la planche

En 1996, Saint-Lazare comptait une dizaine d'enfants ayants droit d'âge préscolaire. Là-dessus, aucun ne parlait français à la maison, même dans le cas où leurs deux parents étaient francophones. Ces données sont tirées du recensement du 1996, et ont fait l'objet d'une analyse qui vient d'être rendue publique cette semaine par la Commission nationale des parents francophones. (1)


par Sylviane LANTHIER

Encore une fois, avec la sortie de ce document intitulé *Là où le nombre le justifie – III*, la CNPF sonne l'alarme. Car ce qu'on retient de l'analyse les effectifs scolaires présents et à venir, c'est que si les enfants ayants droit sont encore nombreux au pays, ils sont de plus en plus rares à connaître le français ou à le parler à la maison.

Au Manitoba, le portrait statistique de 1996 était le suivant : Sur les 4 795 ayants droit d'âge préscolaire (0 à 4 ans), un peu plus du quart seulement (1 500 enfants) parlaient français à la maison. Parmi les 15 490 enfants de 5 à 17 ans qui avaient le droit à l'école française, 4 485 parlaient français à la maison.

Chez les ayants droit de Winnipeg, le tiers seulement des 2 455 enfants de 0 à 4 ans, et 2 140 des 7 520 jeunes âgés de 5 à 17 ans, parlaient français à la maison. À Saint-Claude, chez les 0 à 4 ans, aucun des enfants admissibles à l'école française ne parlaient français à la maison.

Ces chiffres démontrent que l'assimilation continue de gruger les effectifs francophones et que dans des endroits plus fragiles, elle fait carrément des ravages. De ce constat, personne ne sera surpris.

Mais il est aussi intéressant de constater que le nombre d'enfants d'âge scolaire parlant français à la maison (4 485 en 1996) équivaut grosso modo aux inscriptions de la Division scolaire franco-manitobaine. On peut donc penser que les écoles françaises réussissent en bonne partie à recruter la clientèle des francophones pour qui le français reste une valeur fondamentale. Mais comment rejoindre les autres?

Pour l'ensemble des ayants droit d'âge préscolaire, ces statistiques prouvent que des efforts intenses doivent être déployés dans les différentes communautés pour intervenir auprès des familles ayant des enfants d'âge préscolaire. Des initiatives comme les mini-centres CREE sont essentielles; des programmes de refrancisation comme ceux des Centre Alpha parrainés par Pluri-elles devraient être beaucoup plus répandus. Les initiatives communautaires en développement économique et culturels doivent souligner beaucoup plus fort les succès des francophones et miser davantage sur les bénéfices d'un bilinguisme qui signifie qu'on ose s'afficher en français. Et dans toutes les communautés, le rôle des écoles françaises comme un pôle essentiel de la francophonie doit être réaffirmé.

Bien sûr, rien de tout cela n'est nouveau et les efforts déployés sont constants. Mais quel avenir avons-nous si pour la majorité de nos enfants, le français n'est qu'une langue qu'on parle à l'école, comme il l'est pour les enfants de l'immersion?

À Winnipeg, en 1996, 1 655 ayants droit de 0 à 4 ans ne parlaient pas français à la maison : c'est deux fois plus que le nombre d'ayants droit du même âge qui parlaient français à la maison. L'école d'aujourd'hui n'a donc d'autre choix que de prendre le relais de la famille quand il s'agit d'enseigner leur langue maternelle à un grand nombre de jeunes francophones. Et il est bien évident que ce travail doit débuter, pour le plus grand nombre d'enfants possibles, dès la prématernelle.

Nous avons obtenu la gestion de nos écoles, mais la véritable bataille scolaire ne fait que commencer. Dans nos milieux, l'école doit être bien plus qu'un lieu d'apprentissage. Elle est un véritable pivot dans la lutte contre l'assimilation. Elle est le lieu premier de la réappropriation de leur langue dite maternelle pour de nombreux enfants qui n'entendent pas suffisamment parler français à la maison. Et elle doit être un outil de refrancisation pour un grand nombre de familles à qui on doit redonner le goût de parler la langue de Molière...

En 1996, les écoles françaises auraient pu accueillir 15 490 ayants droit. Et près de 5 000 autres enfants de 4 ans et moins s'apprêtaient à envahir les écoles. Avec leurs 4 469 inscriptions, les écoles de la DSFM, et les communautés qui les soutiennent, ont encore du pain sur la planche.

(1) les personnes intéressées par l'ensemble des chiffres concernant le Manitoba et le reste du pays peuvent consulter l'analyse sur le site internet de la CNPF, à l'adresse , en cliquant sur les mots : Là où le nombre le justifie – III.





ÉDUCATION

Saint-Malo rencontre la DSFM

Les parents de l'école Saint-Malo sont maintenant prêts à faire un choix : se joindront-ils à la DSFM ou demeureront-ils avec leur division ? La décision doit être connue le 13 décembre.

Sandra POIRIER

Plus d'une quarantaine de parents de l'école Saint–Malo ont assisté le 29 novembre à une rencontre d'information dispensée par la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM). Cette réunion avait pour but d'informer les parents sur les programmes et services qu'offre la DSFM.

Les parents de l'école Saint-Malo avaient demandé, lors d'une réunion d'information avec leur propre division scolaire il y a quelques semaines, qu'une réunion avec la DSFM soit aussi organisée par la présidente du comité de parents.

Rappelons que ces deux réunions ont eu lieu dans le but d'éclairer les parents sur une éventuelle décision qu'ils auront à faire concernant l'avenir de leur école. Les parents de Saint-Malo ont jusqu'au 13 décembre pour décider s'ils veulent que leur école se joigne à la DSFM ou restent avec la Rivière-Rouge, qui promet de mieux répondre aux besoins en achetant des services de d'autres divisions scolaires.

Le directeur général de la DSFM, Léo Robert, ainsi que les directeurs généraux adjoints, Louis Druwé et Roland Pantel, ont assumé la présentation et répondu aux questions des parents. La présidente de la DSFM, Yolande Dupuis, les commissaires, André Carbonneau et Claude Lemoine, le secrétaire trésorier, André Chaput, ainsi que le responsable du transport et de l'entretien, Maurice Chaput, ont aussi assisté à la rencontre et sont intervenus à quelques reprises.

Léo Robert a d'abord expliqué quelques articles de la loi scolaire, dont ceux les articles qui permettent le transfert d'une école à une division scolaire et qui traitent de la notion des ayants droit. Les parents se sont toutefois informés, à plusieurs reprises, des façons de se retirer de la DSFM. Léo Robert a expliqué que pour le moment, la loi scolaire ne contenait pas de dispositions pour qu'une école se retire de la DSFM. « Il faudrait qu'une demande dans ce sens soit faite auprès du ministère de l'Éducation », souligne-t-il.

Il a aussi indiqué que la loi prévoit une période d'adaptation de trois ans. Si, par exemple, l'école de Saint-Malo adhérait à la DSFM, elle pourrait continuer à offrir pendant les trois prochaines années son programme 50/50 et devrait par la suite augmenter la proportion du français à au moins 75 %. Si Saint-Malo adhérait à la DSFM, l'école, le terrain, le personnel et les biens de l'école (pupitres, etc.) seraient tous transférés à la DSFM.

Selon Léo Robert, la DSFM s'intéresse à l'école de Saint-Malo parce que les parents semblent se préoccuper du fait français. « Mais que l'école de Saint-Malo adhère au non, la DSFM va continuer d'exister », a indiqué Léo Robert.

Plusieurs parents ont questionné l'avenir de leur école si elle n'avait qu'une cinquantaine d'élèves, ou si certaines classes comptaient un petit nombre d'élèves. « Allez-vous transférer ces élèves à Saint-Pierre-Jolys ?», ont demandé les parents.

« On respecte les communautés. Chaque école est une école communautaire. On ouvre des écoles avec 18 élèves, alors pourquoi fermerait-on une école avec 50 ? », a mentionné André Carbonneau. « Cette année à l'école de Sainte-Agathe, on avait cinq élèves en secondaire un, a précisé Léo Robert. Ce sont les parents qui ont choisi d'envoyer leurs jeunes dans d'autres écoles même si la DSFM était prête à les garder. »

Lorsqu'un parent a demandé si un secondaire deux à quatre pouvait être envisagé, la présidente de la DSFM a indiqué que le projet serait appuyé par la Division scolaire, mais que le ministère a le dernier mot. « Des niveaux secondaires sont actuellement développés dans les écoles de Saint-Pierre-Jolys, Saint-Georges, Saint-Laurent et Laurier », a indiqué Yolande Dupuis.

Les parents ont aussi démontré des inquiétudes vis-à-vis l'apprentissage de l'anglais qui, selon certains, est trop tardif. « La plupart des écoles de la DSFM enseignent l'anglais en dès la 3e ou la 4e année, a indiqué Léo Robert. La loi permet à l'école de commencer l'enseignement de l'anglais en 1re année. La DSFM encourage ses écoles à ne pas l'enseigner avant la 4e. »

L'atmosphère s'est quelque peu assombrie vers la toute fin de la réunion lorsqu'un parent a soulevé la question du transport scolaire dans la région, un dossier que la DSFM veut dorénavant gérer. « L'éventuelle fusion de la Rouge et de Morris-McDonald nous a inquiétés, a souligné Yolande Dupuis. On a donc examiné la possibilité de gérer le transport de nos élèves dans le sud de la province. On va examiner toutes les possibilités ; on va discuter avec la Rouge pour savoir si on peut partager les services. »

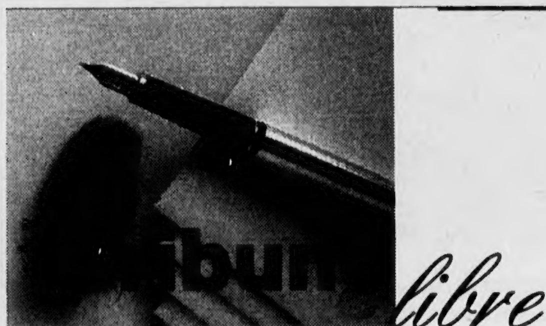
« On n'a pas de garantie que la Rouge va être là encore longtemps et on ne sait pas ce qui adviendrait si Morris-McDonald prenait la relève dans le domaine du transport », a ajouté le responsable du transport et de l'entretien, Maurice Chaput.

La présidente du comité de parents de l'école Saint-Malo, Brenda Preteau, s'est dite satisfaite de la réunion. « C'était une bonne réunion d'information. Les parents voulaient être informés avant de voter. Maintenant ils le sont », mentionne-t-elle.

« La réunion était très informative, mais on peut percevoir que des parents se méfient de la DSFM. Ils sont probablement satisfaits de ce qu'ils ont », souligne un parent, Pierre Ménard.

« C'était dans un certain sens une rencontre historique, indique pour sa part le commissaire, André Carbonneau. On a dit ce soir à la communauté de Saint-Malo, une communauté francophone et francophile, qu'on ne l'abandonnera pas, qu'on sera toujours prêt à lui offrir des services et des programmes qui serviront à son développement. »

L'avenir de l'école se déterminera le 13 décembre. Le 1er décembre, un bulletin de vote a été envoyé par la poste à tous les parents de l'école de Saint-Malo. Les parents devront retourner ce bulletin au bureau de la Division scolaire de la Rivière-Rouge avant le 13 décembre.



Le massacre de la polytechnique : dix ans déjà, un souvenir triste et glacial

par Annie Bédard
présidente de Réseau

En la mémoire de celles qui trop jeunes ont quitté violemment leur famille et ami.e.s, en sympathie à leurs proches qui aujourd'hui vivent encore avec cette blessure. En mémoire de : Geneviève Bergeron, Nathalie Crouteau, Anne-Marie Edward, Barbara Maria Klucznik, Maryse Leclair, Sonia Pelletier, Annie St-Arneault, Hélène Colgan, Barbara Daigneault, Maud Havirnick, Maryse Laganière, Anne-Marie Lemay, Michèle Richard et Annie Turcotte.

Chaque année, le 6 décembre est glacial. Un froid nous traverse l'échine de souvenirs épineux, « lépineux ». Le 6 décembre 1989, 14 jeunes femmes furent assassinées à l'École polytechnique de l'Université de Montréal par Marc Lépine. Ciblées et assassinées tout simplement parce qu'elles étaient femmes et qu'elles étudiaient en ingénierie. En 1991, le gouvernement du Canada a prononcé le 6 décembre : Jour national de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes.

Le massacre du 6 décembre n'est pas un geste isolé, car les crimes contre les femmes se répètent et Dracula des horreurs continue sa course sur notre planète. La violence prend plusieurs formes. La violence est physique, morale et économique. Partout dans le monde, les femmes représentent le groupe social le plus démuni, et la pauvreté est une forme de violence. En temps de guerre, on prend en otage des femmes pour qu'elles deviennent des esclaves sexuelles. En temps de paix, le scénario n'est pas plus rose : viol, mutilation des organes sexuels, inceste, violence conjugale, prostitution, pornographie, harcèlement, etc. Vous me direz que les hommes aussi subissent de la violence. Je vous direz que toute forme de violence est à bannir peu importe vers qui elle est dirigée. La réalité demeure que ce sont surtout les femmes et les enfants qui sont victimes de violence dans nos sociétés.

Dans une étude canadienne, on note qu'un homme sur cinq (20 %), vivant avec une femme, avoue avoir été violent envers sa partenaire. La moitié des femmes canadiennes (50 %) disent avoir subi au moins une fois de la violence physique ou sexuelle. Selon d'autres statistiques canadiennes, une femme sur quatre (25 %) risque d'être agressée sexuellement une fois dans sa vie, et en ce qui concerne les femmes atteintes d'un handicap, quatre femmes handicapées sur cinq (80 %) risque d'être agressées sexuellement au cours de leur vie. Les viols lors d'une sortie avec un ami (date rape), sont rapportés dans 1 % des cas seulement. Et la liste continue...

Que de statistiques direz-vous mais les chiffres sont basés sur la réalité. Pour certaines d'entre nous, cette réalité fut hier. Aujourd'hui ou demain, il peut s'agir encore de votre fille, de votre sœur, de votre mère, de votre partenaire ou d'une amie. La violence n'est pas de la science fiction; elle existe. Par contre, dans certaines situations, elle demeure encore tabou.

Dracula des horreurs est encore trop présent dans le quotidien des femmes et des enfants. La violence touche radicalement la personne vers qui elle est dirigée mais les enfants, les ami.e.s et la famille proche de cette personne en souffrent également. Les enfants sont particulièrement vulnérables au risque de répéter dans le futur ce modèle de violence. Socialement, il faut revoir le système judiciaire, notamment en éduquant et sensibilisant les juges, car les crimes sexuels sont trop souvent pris à la légère. Vous souvenez-vous du Manitobain qui a reçu une peine de 120 heures (15 jours) de travaux communautaires pour avoir abusé sexuellement une mineure qui venait garder ses enfants. Les peines pour atteintes à la propriété privée comme les vols sont parfois plus sévères que celles prononcées pour les crimes sexuels!

C'est pourquoi nous devons aller au-delà de la tristesse, du deuil, du geste commémoratif et choisir chaque année nos actions, que ce soit sur le plan collectif ou individuel. Que chacune et chacun d'entre nous réfléchisse sur la violence et pense à ce qu'elle ou il a fait dans la dernière année pour s'y opposer. Que chacune et chacun d'entre nous choisisse une action concrète pour l'année à venir. Appuyez et joignez-vous à des groupes tels que l'Entre-temps des Franco-Manitobaines, Pluri-elles et Réseau. Il ne s'agit pas d'aller décrocher la lune ou de déplacer des océans, mais d'agir. Dans chacune de nos actions, aussi minimes soient-elles, nous avançons et c'est en marchant solidairement que nous pourrons construire un monde meilleur. Ensemble, disons NON à la violence.

Activités commémoratives du 6 décembre :

- Déjeuner organisé par le Conseil manitobain sur le statut de la femme, Palais législatif, pièce 254, 6 décembre, 7 h 30.
- Vigile à la chandelle, palais législatif, 6 décembre, 19 h.

En l'an 2000, la marche mondiale des femmes aura pour thème « pauvreté et violence ». Pour plus de renseignements, téléphonez à Réseau, au 235-0640, ou consultez le site de la marche : www.ffq.qc.ca/marche2000/

DSFM

Le Comité de travail dépose son rapport

Le Comité de travail affirme qu'un expert dans la matière peut effectuer seul le travail de révision de la structure politique de la Division scolaire franco-manitobaine et ce, dans un délai de six mois.

Sandra POIRIER

Le Comité de travail mandaté en octobre pour déterminer le processus à utiliser pour étudier la structure politique de la DSFM, a remis son rapport un mois et demi avant la date prévue du 31 décembre. Composé de Raymond Lafond, Jean-Marie Taillefer et de Normand Boisvert, le comité a déposé son rapport lors de la réunion régulière de la Commission scolaire franco-manitobaine (CSFM) le 24 novembre à Notre-Dame-de-Lourdes.

Dans son rapport, le comité recommande entre autres qu'une seule personne étudie la structure politique de la DFSM. « Nous avons pensé qu'un expert en la matière pourrait, d'une manière objective, réviser les politiques de la DSFM et y apporter des recommandations », affirme un des trois membres du Comité de travail, Normand Boisvert.

Cette personne devra aussi consulter pour effectuer son travail. Le comité a d'ailleurs dressé une liste des groupes à consulter : comités scolaires, conseils étudiants, parents, employés, etc.

En plus d'étudier la structure politique actuelle, cet expert devra élaborer un ou des modèles qui pourraient convenir à la DSFM. Il pourra aussi recommander des modifications dans les rôles et responsabilités des comités scolaires, des représentants régionaux et des commissaires. À titre d'exemple : « Le commissaire pourrait présenter un ou des modèles permettant l'élection de commissaires scolaires plutôt que de représentants régionaux ou, encore recommander un ou des modèles qui ne tiennent pas compte des présentes limites territoriales », est-il écrit dans le rapport.

Le Comité de travail suggère aussi que cet expert soumette son rapport six mois après sa nomination. « Cet échéancier est très réaliste, mais c'est la DSFM qui décidera avec la personne qui aura été retenue quand le rapport devrait être remis », précise Normand Boisvert.



photo: Sandra Poirier

Yolande Dupuis a été réélue sans concurrence le 24 novembre à la présidence de la CSFM pour un mandat d'un an.

« Nous avons fait un remue-méninges, ajoute-t-il, afin de trouver le plus de personnes qui seraient aptes à faire le travail. Finalement, nous avons retenu trois noms. Nous avons contacté les personnes une à une. Toutes les trois nous ont indiqué qu'elles considéreraient sérieusement assumer cette responsabilité. L'embauche de la personne, si les commissaires vont de l'avant avec ce rapport, revient maintenant à la DSFM. »

Toutefois, avant d'aller de l'avant avec ce rapport, les commissaires ont convenu de présenter ce document aux représentants des quatre comités régionaux afin qu'ils puissent réagir. « Les commissaires discuteront à nouveau de ce document lors de leur prochaine réunion le 15 décembre à Saint-Georges », indique le directeur général de la DSFM, Léo Robert.

Élections

Par ailleurs, les commissaires ont aussi tenu des élections aux postes de président et de vice-président de la commission scolaire, comme la loi le stipule qu'il faut faire en novembre. La présidente, Yolande Dupuis a été réélue sans concurrence. Le vice-président, Adrien Cailler a été réélu en obtenant un vote majoritaire devant les commissaires André Carbonneau et Patricia Bouchard.

NOËL S'EN VIENT

La Guignolée se prépare!

Les résidants du Vieux Saint-Boniface sont invités à ouvrir grand leurs oreilles, leur garde-manger et leur porte-feuille pour la Guignolée du 18 décembre. Si vous ne voulez pas vous joindre au groupe pour chanter, vous pouvez tout de même participer en contribuant un produit alimentaire non périssable ou un don en argent à Moisson Winnipeg.

La soirée commencera à 16 h avec des jeux et activités au Fort Gibraltar. Un souper chaud sera ensuite servi à 17 h 30 au Canot (il faut s'inscrire auprès du CJP, 237-8947). Les « guignoleux » partiront du Canot vers 19 h pour sillonner les rues du Vieux Saint-Boniface en chantant. De retour au Canot, la soirée se terminera aux petites heures du matin avec un Réveillon de Noël.

La Guignolée est organisée par la Zone d'amélioration commerciale (ZAC) du Quartier français en collaboration avec le Conseil jeunesse provincial. Info : Ghislain Courcelles au 235-1406.

K.B.

DISCOURS DU TRÔNE

La réaction des Franco-Manitobains

Raymond Hébert, Daniel Boucher, François Catellier, Pauline Charrière, Paul Ruest, Hubert Gauthier et Francis Labossière commentent les objectifs du gouvernement Doer en matière de services en français, d'économie, d'éducation et de santé.

Daniel BAHUAUD

Dans son Discours du trône du 25 novembre, le lieutenant-gouverneur, Peter Liba, a dévoilé les intentions du gouvernement néo-démocrate. Qu'en pensent les Franco-Manitobains?

Politicologue au Collège universitaire de Saint-Boniface, Raymond Hébert estime que le Discours du trône démontre à quel point les néo-démocrates sont devenus centristes. « C'est un discours qui essaie de rejoindre tous les Manitobains, affirme-t-il. Les promesses ne sont pas radicales et, sauf en santé, n'impliquent pas des dépenses énormes. Le NPD cherche à plaire aux gens de gauche, surtout en matières de santé et d'éducation, mais réduit les impôts et propose la tenue d'un sommet sur l'avenir de l'économie pour rejoindre les entrepreneurs. La stratégie n'est pas mauvaise, et rappelle celle du premier ministre John Brachen, qui est demeuré au pouvoir pendant une vingtaine d'années. »

Services en français

Président-directeur général de la Société franco-manitobaine (SFM), Daniel Boucher est heureux qu'on ait mentionné les services de langue française. « Le NPD a lancé le message qu'il est sérieux dans la mise en œuvre du rapport Chartier, indique-t-il. J'accueille également bien l'importance accordée par le gouvernement à la santé et l'éducation, car la SFM cherche à travailler avec le gouvernement dans la mise en place de meilleurs services de santé en français. »

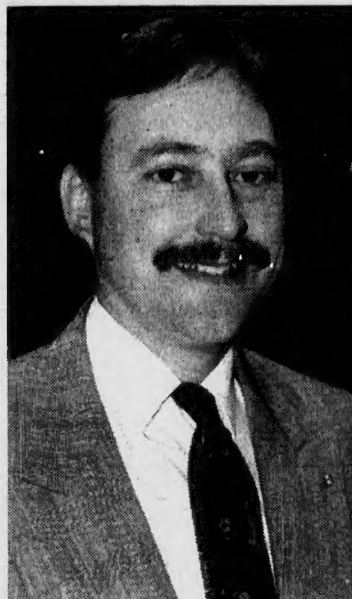
Économie

« Le NPD est parti du bon pied, souligne le président du Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba, François Catellier. Il réalise l'importance du développement économique, surtout en région. Il réduit les taxes pour les petites et moyennes entreprises (PME). C'est un message positif, surtout pour les municipalités bilingues où les PME sont nombreuses. Gary Doer prend également au sérieux la crise agricole, et s'est rendu à Ottawa pour demander de l'assistance immédiate. La nouvelle est encourageante, car dans les petites villes de l'Ouest, comme Portage, Brandon et Dauphin, on sent très concrètement les effets de la crise. »

« Je trouve intéressant que les néo-démocrates aient décidé de maintenir la réduction des impôts sur le revenu préconisée par les conservateurs, surtout à la lumière du rapport Deloitte et Touche, souligne Raymond Hébert. C'est une politique de droite. En plus, pour calmer les craintes des entrepreneurs, le Discours du trône n'indique pas que le gouvernement va augmenter le salaire minimum, mais plutôt le revoir, ce qui n'est pas la même chose. Par ailleurs, une augmentation éventuelle du salaire minimum ne coûterait rien au gouvernement. »



Hubert Gauthier : Satisfait des priorités néo-démocrates en santé.



François Catellier : De bonnes nouvelles pour les PME.



Archives La Liberté

Francis Labossière : Des inquiétudes face aux amalgamations.

Éducation

« En ce moment, la relation entre les enseignants et le gouvernement est bonne, lance la présidente des Éducatrices et éducateurs francophones du Manitoba (ÉFM), Pauline Charrière. Les rencontres entre la Manitoba Teacher's Society et le ministre ont été cordiales et nous estimons que le NPD est dans la bonne voie. Nous accueillons favorablement l'élimination des examens en 3e année. Ouvrir les écoles le soir est une bonne idée. Si nous pouvons récupérer des jeunes à risque, tant mieux. Mais comment garderons-nous les écoles ouvertes et d'où viendra le financement? Il faut que les mesures adoptées soient sécuritaires. »

Il a aussi été question de doubler les places dans les collèges d'ici cinq ans et de réduire le coût de l'éducation postsecondaire. Pour les ÉFM, ce sont des propos positifs. « Il y aura, d'ici quelques années, une importante pénurie d'enseignants, note Pauline Charrière. Si les frais de scolarité sont réduits, plus de jeunes se dirigeront en éducation. »

Recteur au CUSB, Paul Ruest estime qu'en dépit des bonnes intentions du NPD, ces mesures font problème. « Doubler le nombre de places en cinq ans est très ambitieux, note-t-il. Avons-nous tout d'abord le bassin de population pour justifier cette mesure? Quant à la réduction des frais de scolarité, c'est une bonne nouvelle pour les étudiants, mais ça risque être une mauvaise nouvelle pour les universités, si la Province ne leur accorde pas un financement supplémentaire pour compenser la perte de revenus. »

Santé

« Les priorités du NPD coïncident avec les nôtres, indique le président-directeur général de l'Hôpital général St-Boniface, Hubert Gauthier. Je suis heureux de voir que le gouvernement veut former et embaucher plus d'infirmières. À l'échelle provinciale, l'objectif d'inciter les professionnels de travailler en région est positif. »

À titre de vice-président de l'Office des hôpitaux de Winnipeg, Paul Ruest estime qu'il faudra tout de même songer aux coûts. « La santé est la partie la plus importante d'un budget, souligne-t-il. Si nous voulons plus d'infirmières et de médecins en région, il faut accepter de payer. La formation, la main-d'œuvre et l'équipement coûtent de plus en plus cher. Il y a 20 ans, on ne parlait même pas d'échographie, ou de scanning à image magnétique ou de pontages cardiaques quasi-routiniers. En plus, notre population ne rajeunit pas. Les coupures, les amalgamations, la concertation aideront, mais les défis sont énormes. Je crois qu'il faudrait peut-être réduire nos attentes. »

Directeur général du Centre Taché, Francis Labossière se dit inquiet quant aux mesures du NPD visant à réduire l'appareil bureaucratique dans le secteur de la santé. « Le jour même du Discours du trône, le gouvernement a annoncé qu'il procéderait à l'amalgamation des soins de santé à Winnipeg, explique-t-il. Dès le 15 décembre, il se peut que l'office des soins communautaires et de longue durée soit fusionnée avec l'office des soins hospitaliers. L'objectif est louable, mais nous nous inquiétons un peu, car il y a un danger que le secteur hospitalier avale celui des soins communautaires et de longue durée. Pour que le remaniement réussisse, il faudra que nos deux secteurs soient partenaires à parts égales. »

Hubert Gauthier est d'accord. « L'Hôpital général Saint-Boniface ne fonctionnera pas efficacement sans une bonne coopération avec les cliniques, foyers, et autres services de soins à domicile, souligne-t-il. Il faut être branché à la médecine communautaire, qui assure la santé de première ligne. Plus il y a une concertation, plus on est proactif, mieux ça fonctionnera. »

« La concertation entre égaux porte fruit, ajoute Francis Labossière. En ce moment, plusieurs aînés à l'Hôpital général Saint-Boniface attendent de s'installer au Foyer Valade ou au Centre Taché. Nous avons demandé au Ministère de fournir 40 lits pour le Foyer Valade. Si nous les obtenons, nous rendrons service à l'Hôpital, qui pourra consacrer ces lits aux soins aigus. »

Tourisme

Un bénévole honoré

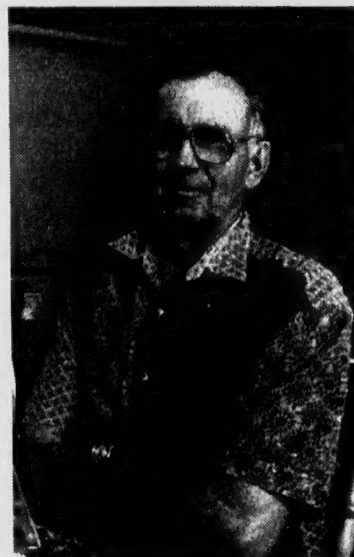
Armand Desharnais a maintenant un deuxième trophée pour tenir compagnie à son prix Riel.

Karine BEAUDETTE

Le 21 novembre, Armand Desharnais a reçu le prix « Tourism Ambassador Award » de Tourisme Manitoba en reconnaissance pour son travail bénévole auprès du Comité du Musée de Saint-Pierre-Jolys. « Avec le prix Riel, j'avais été honoré par les Canadiens français; c'est important, mais là, j'ai gagné de quoi pour tout le Manitoba, en compétition avec les anglophones! Ça vaut son pesant d'or! J'en suis bien fier. »

Armand Desharnais estime que le trophée lui a été remis à la suite de tournées touristiques organisées l'été dernier. « Des compagnies avaient approché le Musée parce qu'elles voulaient explorer ce qu'il y avait à voir pendant la journée dans la région. Je m'occupais de Saint-Pierre. »

Armand Desharnais a donc mis en place une structure d'accueil pour des groupes de touristes visitant le Musée et le terrain environnant, la maison Goulet, la cabane à sucre, l'église, la boulangerie et le sentier Crow Wing. La tournée se poursuivait ensuite avec Raymond Lavergne qui proposait une visite de la Galerie Rivière-aux-Rats. « Il paraît que je figurais bien dans le rapport de ces groupes, remarque Armand Desharnais. Ça doit être pour ça que j'ai gagné. En tout cas, je suis bien content! »



Archives La Liberté
Armand Desharnais : reconnu... par les anglophones!

Selon le bénévole, le Comité du Musée s'organise de plus en plus pour mieux accueillir les touristes. « Il y a plusieurs possibilités. Le Sentier transcanadien va passer par le terrain du Musée; ça c'est très positif pour nous. Le sentier Crow Wing passe aussi sur cette propriété. D'ailleurs, la maison Goulet servait de poste le long du sentier, où les voyageurs s'arrêtaient et laissaient leurs bêtes se reposer. Il paraît que la première presse du Winnipeg Free Press aurait été transportée par ce sentier. On veut essayer de capitaliser là-dessus. »

Sainte-Anne

Le monastère en veilleuse

La paroisse de Sainte-Anne-des-Chênes a mis en veilleuse l'avenir de l'ancien monastère des Rédemptoristes. Lors d'une réunion tenue le 23 novembre, les membres du bureau des affaires économiques de la paroisse ont adopté une proposition recommandant à l'archevêché que pour le moment, le monastère demeure tel quel.

« En ce moment, c'est la solution qui a le plus de sens, explique le curé de la paroisse Sainte-Anne-des-Chênes, Édouard Bonnin. Pour ce qui est de l'avenir à long terme du monastère, aucune suggestion n'a été avancée. »

La Ville de Sainte-Anne avait proposé de restaurer l'extérieur de l'édifice, construit en 1917, tout en y réaménageant l'intérieur pour créer des locaux administratifs et commerciaux. Mais ne pouvant obtenir un octroi fédéral de 200 000 $, la Ville a dû abandonner le projet.

D. B.

Rectificatif

Dans l'article intitulé Résultat des élections, paru dans l'édition de la semaine dernière à la page 2, il est écrit que « Maurice Auger sera en charge de la liaison entre les Éducatrice et éducateurs francophones du Manitoba et la DSFM ». Il seraplutôt en charge de la liaison avec l'Association des éducatrices et éducateurs franco-manitobains (AEFM), le syndicat qui représente les enseignants de la DSFM. Nos excuses.

La Liberté LOISIRS

Cahier culturel et sportif.

Temple de la RENOMMÉE CULTUREL

CCFM

Nos trois premiers immortels

Le CCFM fête ses 25 ans et intronise Pauline Boutal, Roger Léveillé et Roland Mahé au Temple de la renommée de la culture.

Daniel BAHUAUD

C'est avec un air de fête que le Centre culturel franco-manitobain (CCFM) a intronisé les premiers membres au Temple de la renommée de la culture lors la soirée gala qui s'est déroulée le 27 novembre. Gérald Paquin et Gérard Jean, accompagnés de Normand Dugas et son orchestre, sont montés sur scène avec enthousiasme pour chanter, avec Ariane Jean, Christine Turenne et Sara Dugas, certains des grands succès musicaux des 25 dernières années. Les spectateurs ont pu revisiter le passé grâce à quatre vidéos produites par les Productions Rivard. Et, pour plus d'un Franco-Manitobain, Pauline Boutal, Roger Léveillé et Roland Mahé serviront dorénavant de modèles à suivre.

Artiste et directrice du Cercle Molière pendant 27 ans, Pauline Boutal s'est adonnée avec passion à la peinture et au théâtre. À la fois comédienne, peintre de décors et metteure en scène, la résidante de Saint-Boniface native de Bretagne a incarné pour beaucoup la culture franco-manitobaine. Ses toiles ont été exposées dans plusieurs galeries au Manitoba, au Canada et à Paris en 1949. Pauline Boutal est décédée en 1992.

Nièce de Pauline Boutal et seule parente résidant à Saint-Boniface, Louise Warwick se dit heureuse de l'intronisation de sa tante. « Ça me fait énormément plaisir de voir qu'on pense toujours à elle, malgré le fait qu'elle soit morte depuis déjà sept ans, explique-t-elle. En tant que francophone, je suis très fière; elle a beaucoup accompli pour Saint-Boniface. Comme nièce, je suis encore plus émue, parce que nous étions voisines et elle était pour moi comme une seconde mère. »

Roland Mahé a été reconnu pour sa contribution au développement du théâtre au Manitoba français. Le théâtre le passionne depuis 1961 alors qu'il joignait les rangs du Cercle Molière, bien qu'au début, il travaillait à la peinture des décors. Il a fait sa première mise en scène en 1946, et a succédé à Pauline Boutal comme directeur artistique du Cercle Molière, poste qu'il occupe encore aujourd'hui.

« C'est une soirée teintée d'irréalité, souligne Roland Mahé. Je me sens comme si on honore quelqu'un d'autre. Ça me touche énormément, mais au fond, tous les membres du Cercle Molière méritent cet honneur. C'est grâce à cette grande équipe que la troupe retient sa jeunesse. Je suis heureux d'être resté au Manitoba, car à plusieurs reprises, on m'a invité à me joindre à des troupes plus visibles dans de plus grandes villes. S'il y a un message là-dedans, c'est qu'il est toujours possible de faire des choses ici. »



photos: Hubert Pantel



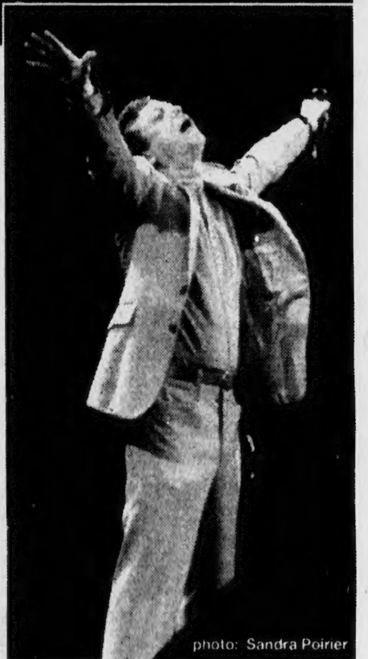


photo: Sandra Poirier

À gauche, Roger Léveillé et Roland Mahé, intronisés au Temple de la renommée. En bas, les artistes saluant en fin de spectacle. Et plus bas, Gérald Paquin, chanteur et animateur de la soirée.

Lui aussi intronisé au Temple de la renommée, Roger Léveillé abonde dans le même sens. « Quand on m'a annoncé la nouvelle, c'est sûr que ça m'a plu, explique l'auteur. Je sais que mon œuvre n'est pas la plus facile d'accès, alors je suis heureux que les gens réagissent positivement. C'est bien pour un auteur de voir qu'il ne parle pas dans le vide.

« J'espère que ce n'est pas moi qu'on honore, mais la littérature d'ici, poursuit-il. On m'a dit que j'ai encouragé la montée d'une nouvelle génération d'auteurs. Peut-être, mais j'espère avant tout qu'on pourra dire, "Si Roger l'a fait, je peux le faire aussi". C'est ça le message : au Manitoba français, des gens qui ont des visions très différentes de la littérature peuvent vivre et publier ici. Ils n'ont pas besoin de s'exiler au Québec ou en France, où, par ailleurs, les grandes maisons d'édition et les pressions commerciales leur dicteraient quoi et comment écrire. »

Roger Léveillé a publié une douzaine de romans et de recueils de poésie. Récipiendaire du prix littéraire *La Liberté* et du prix du consulat français, Roger Léveillé a contribué au rayonnement de la littérature franco-manitobaine.

Trois plaques commérant l'intronisation de Pauline Boutal, Roger Léveillé et Roland Mahé, seront installées sur les murs du Foyer du CCFM.

PEINTURE

Pas bêtes, ces moutons!

L'exposition Euphorie (Il faut rire) de Michèle Touchette démontre la joie de vivre et le sens de l'humour de l'artiste, originaire de Vancouver.

Daniel BAHUAUD

« L'art bien réalisé peut avoir un sens de l'humour, lance Michèle Touchette. Et comme un bon repas bien préparé peut plaire et faire sourire, j'espère que mon art nourrira l'âme, en la délectant du rire. » Artiste connue à la grandeur du Canada, Michèle Touchette est remplie de joie de vivre et d'un enthousiasme sans bornes. La native de Vancouver s'adonne à un art qui cherche à soulever le public en le faisant rire. Sa première exposition en solo au Manitoba, *Euphorie (Il faut rire)*, rappelle qu'on ne doit jamais sous-estimer l'importance du sens de l'humour, grâce à son sujet préféré… les moutons!

« Les moutons, ce sont des animaux comiques, explique Michèle Touchette. Leurs visages sont drôles, ils ont des grandes masses suspendues sur des petites pattes. Ils sont frêles et doux, et pourtant ils se battent entre eux. Ils ont un charme naïf qui est complètement unique. Et je les adore. Ils ont quelque chose de familier, qui est l'essence même de l'art, car à mon avis, l'art, c'est faire de l'ordinaire une expérience extraordinaire.

« Choisir les moutons comme sujet, c'est comme une femme qui porte une robe noire avec ses perles, poursuit l'artiste. Elle est élégante, mais justement parce qu'elle ne porte pas tous ses bijoux en même temps. Le mouton n'est peut-être pas aussi éblouissant qu'une présentation multimédias, mais je sais au moins qu'il suscite une réaction positive! »



photo: Daniel Bahuaud

Michèle Touchette et « Bèbè 2000 », l'agneau du millénaire.

Pour accentuer cette réaction, Michèle Touchette a recours aux calembours visuels et aux jeux de mots dans ses titres. On retrouve un mouton recouvert de laine… d'acier. Un portrait d'un coq s'appelle *Oops! Mauvais troupeau!* Ailleurs, on remarque un dessin de Noël intitulé *Fleece Navidad*. Il y a même l'*Agneau de Dieu*! Et parmi les toiles, on note également deux chiens de guet, qui épient tranquillement les autres tableaux. « C'est pour empêcher le troupeau de s'égarer! », lance Michèle Touchette.

L'exposition réserve d'autres surprises, surtout du point de vue technique. Pour représenter la laine, Michèle Touchette a songé au marbre. « La laine est une substance douce et moelleuse, explique-t-elle. J'ai pensé que le marbre ferait un contraste à cette douceur. Pour y arriver, j'ai recouvert la partie "laine" de mes dessins d'une centaine de couches translucides d'acrylique clair, qui créent l'impression de profondeur, de trois dimensions. Au premier coup d'œil, on voit de la laine, mais en s'approchant, on remarque que c'est de la pierre! L'effet, je crois, est magique. »

En plus, il y a d'autres techniques. On remarque que les animaux sont peints sur un fond blanc, une touche peu orthodoxe. Aussi, les pattes et les têtes des moutons sont dessinées en deux dimensions. « Je n'ai dessiné que des silhouettes de jambes et de têtes, note Michèle Touchette. En plus du contraste entre le noir et le blanc, cet aspect "plat" des toiles crée une tension avec la surface plus tri-dimensionnelle de la laine.

« Mais toute cette technique n'est qu'un moyen d'arriver au but, poursuit l'artiste. Elle a sa place, mais elle est secondaire. L'important, c'est de cultiver son sens de l'humour. Rire, après tout, c'est de santé! »

L'exposition *Euphorie (Il faut rire)* sera en montre au Centre culturel franco-manitobain jusqu'au 2 janvier.

Le Babillard

NOËL

✎ La ZAC du Quartier français et le Conseil jeunesse provincial présentent ***la Guignolée et le Réveillon de Noël*** le 18 décembre. Participation : une denrée non périssable. Info : Ghislain au 235-1406.

✎ L'Harmonie 7e, 8e et Secondaire 1 du Collège Louis-Riel présente son ***concert de Noël*** le 8 décembre à 19 h 30 à la salle Pauline-Boutal du CCFM ; l'Harmonie senior et l'Ensemble de jazz présentent leur concert le 14 décembre à 19 h 30, aussi à la salle Pauline-Boutal. Info : 237-8927.

✎ Le Club LaVérendrye tient un ***brunch de Noël*** le 19 décembre de 10 h 30 à 13 h 30. Entrée : 12,95 $ et 5,95 $ (4 à 10 ans).

BÉNÉVOLES

✎ Le ***Musée de l'homme et de la nature*** est à la recherche de bénévoles (3 à 5 heures par semaine) pour travailler comme guides, surveillants, vendeurs, catalogueurs, etc. Info : 988-0688 ou 988-0691.

✎ Le ***Centre Taché*** recherche des bénévoles pour participer aux programmes pour les résidents. Info : 233-3692, poste 155.

✎ Le Fort Garry's Women's Centre et Pluri-elles font une ***étude sur la loi tolérance zéro***. On cherche à interroger des femmes par téléphone à ce sujet. SVP contacter Anne-Marie au 233-1735.

VENTE DE PÂTISSERIES

✎ Les 4 et 5 décembre après les messes à la paroisse de ***Saint-Eugène/Cœur-Immaculé-de-Marie*** (1007, chemin Ste-Marie).

✎ Les Associé.e.s des Missionnaires Oblates organisent un ***thé-bazar*** de Noël le 5 décembre de 13 h à 15 h 30 au 601, rue Aulneau. Vente d'artisanat, pâtisseries, etc.

CONFÉRENCE

✎ Les comités paroissiaux de Développement et paix dans la zone urbaine francophone invitent la population à une ***rencontre avec deux immigrants rwandais*** vivant au Manitoba. Thème : « Redonner un sens à la vie ». Le 12 décembre de 14 h 30 à 16 h 30, à l'église Sainte-Marie (29, rue Des Meurons). Info : 237-6438 (Marie) ou 233-5892 (Pierre).

ÎLE-DES-CHÊNES

✎ Prochaine ***messe animée par les adolescent.e.s et jeunes*** de la paroisse Notre-Dame-de-la-Miséricorde à Île-des-Chênes aura lieu le 12 décembre à 10 h 30. Info : Michelle (878-9698).

LA BROQUERIE

✎ Rencontre communautaire le 13 décembre à 19 h 30 dans le laboratoire de l'école Saint-Joachim pour discuter la ***possibilité d'établir un local*** pouvant servir aux comités de la communauté, aux groupes préscolaires, aux adolescents, etc. Info : Monique au 424-5695 ou Patricia au 424-5199.

PRÉCIEUX-SANG

✎ Les ***Mini Franco-funs se rencontrent*** les mercredis matin dès 9 h 30. Coût : 20 $ par an pour une famille (Cécile au 237-5504).

SAINT-ADOLPHE

✎ Vente de ***livres centenaires de la paroisse*** de Saint-Adolphe au profit du Comité culturel de Saint-Adolphe. Spécial de Noël : achetez un livre à 50 $ et obtenez la seconde copie à 1/2 prix. Info : Adrien (883-2381), Lorraine (883-2275) ou Éveline (883-2383).

SAINTE-AGATHE

✎ La Chorale des Intrépides présente son ***concert de Noël*** à l'église de Sainte-Agathe, le 5 décembre à 19 h 30. Billets : 5 $ et 2 $ (étudiants).

SAINT-BONIFACE

✎ Les Chevaliers de Colomb de la paroisse de la Cathédrale organisent un ***déjeuner aux crêpes*** le 5 décembre après les messes de 9 h et 11 h.

✎ Le Cercle Molière est ***à la recherche d'archives*** (photos, programmes, affiches, anecdotes ou autres) pouvant servir dans le cahier souvenir que la troupe veut publier à l'occasion de son 75e anniversaire. Info : 233-8053.

SAINTE-GENEVIÈVE

✎ La paroisse de Sainte-Geneviève organise une ***fête communautaire*** afin de distribuer son livre sur l'histoire de la Paroisse. Le 12 décembre de 13 h 30 à 16 h 30 au Centre récréatif et communautaire de Sainte-Geneviève. Info : Diane (256-5653) ou Juliette (422-8097).

SAINT-NORBERT

✎ L'Heure missionnaire vous invite à venir entendre ***Sr Diane Sorin, fdlc***, missionnaire auprès des enfants de chez nous. Le 9 décembre à 19 h à l'église de Saint-Norbert. Un goûter suivra la conférence. Info : 269-7638.

SAINT-VITAL

✎ Vous êtes intéressés à vous joindre aux activités *du **Mini Franco-fun*** ? Pour les rencontres le mardi matin : Lynne au 255-1239 et pour celles du mercredi matin : Christine au 256-3488.

Sélection recueillie Karine BEAUDETTE

Vous voulez faire la promotion d'un thé-rencontre, d'une vente bric-à-brac, d'une fête communautaire, d'une réunion annuelle ou de tout autre événement communautaire? C'est facile! Vous n'avez qu'à nous télécopier l'information au 204 231-1998 **avant 17 h le lundi précédant la date de parution** *en précisant «pour le Babillard».*

PORTRAIT D'UN PERSONNAGE EXTRAORDINAIRE

Gus D'Aoust, trappeur de la toundra

Karine BEAUDETTE

Il arrive que l'on rencontre quelqu'un qui nous impressionne, au point où on se sent privilégié de l'avoir connu. C'est le sentiment qui habite Alix Harpelle quand elle pense à Gustave D'Aoust, trappeur du Grand-Nord, qu'elle a immortalisé dans un livre intitulé *Gus D'Aoust, trappeur de la toundra.* (1)

« Je voulais que tout le monde connaisse mon vieux Gustave. Il était vraiment un homme extraordinaire. Je ne peux pas penser à un autre mot. Et je ne peux jamais trop parler de lui. Il était comme un deuxième père pour moi. »

Gustave D'Aoust est né à Makinak, au Manitoba, en 1896. Il a été un des premiers trappeurs blancs à aller dans le Nord. En 1923, il s'est installé à Fort McMurray, puis en 1930, dans la toundra des « Barrens ». Il a passé toute sa vie dans le Nord, jusqu'à l'année avant sa mort en janvier 1990.

Alix Harpelle a connu la famille D'Aoust quand elle est allée vivre, avec son mari Norman, à Ochre River. C'est là qu'elle a rencontré la mère de Gustave, Emilia – « elle était aussi extraordinaire. Gustave a beaucoup aimé sa mère. » – et la sœur de Gustave, Antoinette, qui est devenue sa meilleure amie. « Je l'ai toujours considérée comme ma sœur », explique Alix Harpelle. Au fil des ans, elle a connu toute la famille, dont ce grand frère qui vivait dans le Nord.

Comme tous les gens qui rencontraient Gus, Alix Harpelle a été ensorcelée par ses histoires. « Quand il racontait une de ses nombreuses aventures, tout le monde était intéressé, des petits enfants jusqu'aux plus vieux. Il savait raconter pour qu'on se sente transporté avec lui, comme si on y était. »

Heureusement, Alix Harpelle a eu la présence d'esprit de noter tous les souvenirs de Gustave et de les publier dans un livre (en anglais). « Quand j'ai commencé mon livre, Gustave était déjà vieux et je voulais qu'il le voit avant de mourir. Alors je l'ai fait moi-même. »

Ce premier tirage de 500 copies, imprimées aux frais de l'auteur, s'est vendu en deux mois. En tout, 1 600 copies ont été vendues. Avec le lancement de la version française, c'est maintenant aux francophones et francophiles de découvrir ce grand pionnier du Nord.

Gustave D'Aoust survit dans la mémoire de beaucoup de gens grâce au livre, mais aussi, grâce aux amitiés qu'il avait formées durant sa vie. « Il avait tellement d'amis. C'est incroyable pour quelqu'un qui a passé une grande partie de sa vie dans le Nord. Beaucoup de gens allaient le visiter pour passer du temps avec lui dans sa cabane, à faire de la trappe ou de la pêche. »

Parce qu'il était un des plus vieux trappeurs blancs de l'Amérique du Nord, beaucoup d'honneurs lui ont été accordés. Notamment, un lac a été nommé en son honneur dans la Terre des Barrens. Il a aussi reçu une invitation spéciale pour rencontrer la reine Elizabeth et le prince Philippe en juillet 1966. Enfin, il a servi de modèle pour le sculpteur Harold Pfeiffer qui voulait faire un buste en bronze représentant les trappeurs blancs nord-américains.

« Gus était aussi un grand timide, signale Alix Harpelle. Pour un homme qui a passé une partie de sa vie complètement seul, il était vraiment intelligent et au courant de tout. » Sa débrouillardise et sa grande foi lui ont permis plus d'une fois d'échapper à la mort. Le livre raconte entre autres le passage où il s'est perdu pendant deux mois dans la toundra et a dû tuer trois de ses chiens pour survivre.

Selon Alix Harpelle, le trappeur voyait toujours le beau côté des choses. Il a été lucide jusqu'à la fin.



Le livre *Gus d'Aoust, trappeur de la toundra*, est publié par les Plaines et sera lancé le 5 décembre.

Confiné à une chaise roulante à cause d'une jambe amputée, il continuait à voyager dans sa mémoire. « Il disait : «À mon âge, il faut que je me résigne. C'est plus facile parce que j'ai tellement de beaux souvenirs du Nord.» »

(1) D'abord publié en anglais sous le titre de Thôse were the days that I lived and loved (1986). La version française, traduite par Lucien Nayet, sera lancée le dimanche 5 décembre à l'école Réal-Bérard de Saint-Pierre-Jolys.

CARTE blanche

par Charles Leblanc

Le temps de lire

Dans notre coin de la planète, où les gens mènent des vies hyperactives, le temps est devenu la marchandise la plus précieuse. Pour un boulomane comme moi qui s'intéresse à beaucoup de choses et qui est toujours en train d'apprendre patiemment à dire « non » de temps en temps, les périodes de temps libre sont appréciées parce qu'elles sont peu nombreuses et que je les consacre la plupart du temps à la lecture (je le répète encore une fois : un des grands plaisirs de la vie).

C'est donc avec joie (et en salivant un peu) que j'attends la période de Noël et du Nouvel An pour m'écraser quelque part et lire les livres qui attendent sur mon bureau, que j'ai achetés ou empruntés depuis déjà quelques semaines ou quelques mois, que je feuillette de temps en temps sans me décider à en ouvrir un (et surtout avec lequel commencer) et dans lesquels je note toujours l'endroit (nom de ville) et la date d'achat pour me donner un sentiment d'urgence. En effet, les livres qui sont empilés depuis plus de six mois ont tendance à devenir insistants.

Cet automne, comme d'habitude, j'ai exagéré. J'ai occupé l'équivalent de deux postes à temps plein, soit entre 70 et 80 heures de travail par semaine. Ça ne m'a pas laissé beaucoup de temps pour lire, même si je ne dors pas beaucoup. Les livres s'empilent et ne sont pas lus.

Afin de m'aider à choisir ceux que je lirai pendant la période des fêtes et peut-être aussi pour vous donner quelques suggestions de lecture, j'ai décidé de vous parler brièvement des livres qui attendent que je les lise. (En fait, je n'ai pas eu le temps de rassembler mes idées sur le merveilleux livre de José Saramago, prix Nobel de littérature en 1998, intitulé *L'Évangile selon Jésus-Christ*).

Liste commentée des livres en attente de lecture

(par ordre alphabétique d'auteur — pour ne pas faire de jaloux)

Paul Auster, *Lulu on the Bridge*, Actes Sud, 1998 — Scénario du film réalisé par l'écrivain, suivi d'entrevues avec les principaux « fabricants » du film, autres que les comédiens. Dans ma valise.

Maryse Condé et Lise Gauvin, éditrices, *Nouvelles d'Amérique*, L'Hexagone, 1998 — Recueil de nouvelles écrites en français de tous les coins de l'Amérique. Des écrivains du Québec, d'Acadie, de l'Ontario, de la Martinique, de la Guadeloupe, d'Haïti, etc. Pour présenter des auteurs et surtout la variété des styles et des préoccupations. À lire en petites tranches.

Jean-Marc Dalpé, *Un Vent se lève qui éparpille*, Prise de Parole, 1999 — Le premier roman de l'auteur dramatique d'origine franco-ontarienne. En feuilletant le roman, j'ai vu que les dialogues étaient prédominants. Normal pour un auteur dramatique. Si je ne me trompe pas, son recueil de courtes pièces, *Il n'y a que l'amour* (Prise de Parole, 1999), lui a valu le Prix du gouverneur général de cette année.

Réjean Ducharme, *Gros Mots*, Gallimard, 1999 — Hé oui, il n'a pas arrêté d'écrire. L'écrivain fantôme des années 1970 (*L'Avalée des avalées* et autres), le parolier occasionnel de Robert Charlebois et l'auteur dramatique populaire dans les années 1980 est devenu, sous un pseudonyme, un peintre, mais il a poursuivi aussi son œuvre littéraire. Je n'avais pas tellement aimé *Dévadé*, publié au début des années 1990, mais le p'tit dernier me semble appétissant.

Louise Dupré, *La Mémoria*, XYZ éditeur, 1996 — Elle était ici lors du Festival international des auteurs. Connue comme poète, elle a publié ce roman en 1996. J'aime sa poésie, je devrais aimer le roman.

Sergio Kokis, *Le Pavillon des miroirs*, XYZ éditeur, 1995 — Premier roman de ce peintre, psychologue, voyageur et écrivain qui a longtemps vécu au Brésil et qui nous a rendu visite cet automne, lui aussi dans le cadre du Festival des auteurs. L'histoire d'un petit garçon dans les rues d'une grande ville brésilienne. Images, bruits, odeurs et humidité, ça promet.

Robert Lalonde, *Le Vacarmeur*, Boréal, 1999 — Une série de courts récits ou réflexions sur les auteurs qui ont influencé l'écrivain. Une attention spéciale au climat de la lecture et à la nature. Une vie interrogée.

Nicolas Machiavel, *Le Prince*, Boréal compact, 1995 — Dans une belle traduction française datant de 1825, ce livre subversif, car très lucide, conçu comme un manuel de l'exercice du pouvoir à l'intention d'un prince, a été écrit par un Italien en exil vers 1430. Je l'ai déjà feuilleté, il y a longtemps; cette fois-ci, je vais le lire et m'étonner de sa pertinence très actuelle.

José Saramago, *Le Dieu manchot*, Albin Michel, 1987 — Les traductions françaises de l'écrivain portugais coûtent cher, mais je voulais lire un autre roman de cet auteur qui a commencé à écrire de la fiction à 50 ans et qui s'est rendu jusqu'au prix Nobel. L'histoire est le matériau de base de son œuvre.

Paul Savoie, *à tue-tête*, L'Interligne, 1999 — Récits de sa jeunesse à Saint-Boniface, de ses aventures européennes et réflexions sur l'écriture. Comprendre d'où on vient. Un autre à apporter.

Ouf! *À la recherche du temps perdu* de Marcel Proust devra attendre l'été prochain.

DÉJÀ *Vu* dans *La* LIBERTÉ

Des artisans franco-manitobains



Dans *La Liberté* du 20 août 1975, on pouvait lire: « Madame Lynne Simmons, de Saint-Boniface, explique ici au ministre du Tourisme, des Loisirs et de la Culture, l'honorable René-E. Toupin, comment elle a fabriqué le masque en macramé qu'elle lui montre. Cela se passait au cours d'une exposition d'art et d'artisanat à laquelle prenaient part des Franco-Manitobains qui exposeront en permanence en Afrique. On remarque aussi, sur cette photo, de gauche à droite, Dames Solange Martin, Noëmie Ricard, de Saint-Boniface, et Marcel Gosselin, de La Salle. »

Recette

Carrés aux dattes

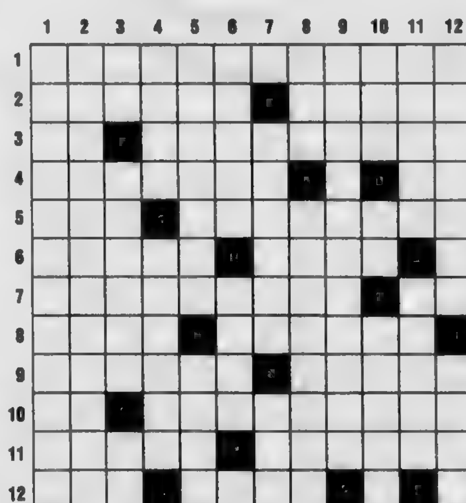
12 0z (375 g) de dattes dénoyautées
1 tasse (250 mL) de jus d'orange fraîchement pressé
2 tasses (500 mL) de farine d'avoine
1 tasse (250 mL) de farine tout usage
1 tasse (250 mL) de cassonade, pressée
1 c. à thé (5 mL) bicarbonate de soude
3/4 tasse (175 mL) de beurre frais baratté salé, fondu

- Préparer la garniture en combinant les dattes au jus d'orange et en les faisant mijoter dans une casserole durant 30 minutes. Remuer de temps en temps et retirer du feu une fois que la préparation a épaissi.
- Pendant que les dattes mijotent, préparer la croûte. Préchauffer le four à 350 °F (180 °C) et beurrer un moule carré de 9 pouces (22,5 cm) de côté. Combiner la farine d'avoine, la farine, la cassonade et le bicarbonate de soude dans un bol à mélanger. Ajouter le beurre fondu au mélange et travailler jusqu'à l'obtention d'une masse humide et grumeleuse.
- Presser les 2/3 de la préparation au fond du moule beurré. Verser la préparation de dattes sur la croûte. Saupoudrer le reste de la farine d'avoine de manière à recouvrir entièrement les dattes.
- Cuire au four de 40 à 45 minutes ou jusqu'à l'obtention d'une belle teinte dorée.

Donne 12 portions.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 75



HORIZONTALEMENT

1. De façon spontanée.
2. Jupon bouffant garni de baleines. – Dressée à la ripe.
3. Mesure itinéraire chinoise. – Épreuve sportive.
4. Mettre sa confiance en. – Martine Pesant.
5. Fleuve d'Égypte. – Imprévue, inattendue.
6. Bois noir. – Homme politique angolais (1922-1979).
7. Ensemble des clients d'un établissement. – Personnel.
8. Très mince. – Augmentation pathologique du taux d'urée dans le sang.
9. Passe sous silence. – Arrivé à destination.
10. Personnel.– Annulés.
11. Qui existent dès la naissance. – Commencement.
12. Saison. – Disciple de saint Paul.

VERTICALEMENT

1. Ablation de la rate.
2. De manière paisible.
3. Indéfini. – Bourrée. – Négation.
4. Sur la Côte d'Azur. – Impartial.
5. Qui possède des terres. – Épreuve.
6. Partisan de l'arianisme. – Liquides.
7. Occuper la place d'honneur avec une certaine solennité. – Démonstratif.
8. Époque. – Manteau sans manches.
9. Éclat, reflet.
10. Se mange avec du beurre et du sel. – Drame lyrique japonais. – Lémurien.
11. Ancien signe de notation musicale. – Magicienne.
12. Violente perturbation atmosphérique. – Éculée.

RÉPONSES DU N° 74

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	M	A	L	H	O	N	N	E	T	E	T	E
2	A	M	O	U	R	E	U	S	E		E	T
3	N	O	U	E		P	I	C	R	A	T	E
4	D	U	E		P	E	S	O		M	A	S
5	A	R	R	E	S	T	A	T	I	O	N	
6	T		E	V	I	A	N		B	R	I	O
7	L	U	N	E		S	C	O	O	T	E	R
8	E	N	T	R	E		E	U		I	S	O
9	T	I		E	V	A	S	I	V	E		B
10	T	R	E	S	O	R		L	A	S	S	E
11	R	A	S	T	R	E	L	L	I		U	S
12	E	S	T		A	C	I	E	R	I	E	



Le Club de Bicolo

L'hiver

Que se passe-t-il en hiver



Bonjour les amis ! Tu remarques que l'hiver approche à grands pas, Il fait de plus en plus froid dehors. J'espère que tu t'habilles plus chaudement qu'avant. Ce n'est pas aussi agréable d'attendre l'autobus ou de marcher à l'école, n'est-ce pas? Mais une chose est certaine, c'est que ce petit froid piquant nous garde réveillés.

Tu verras donc que cette semaine, je t'ai préparé des activités sur l'hiver. J'espère que tu t'amuseras à les faire. Elles ne sont pas trop difficiles. Amuse-toi bien !

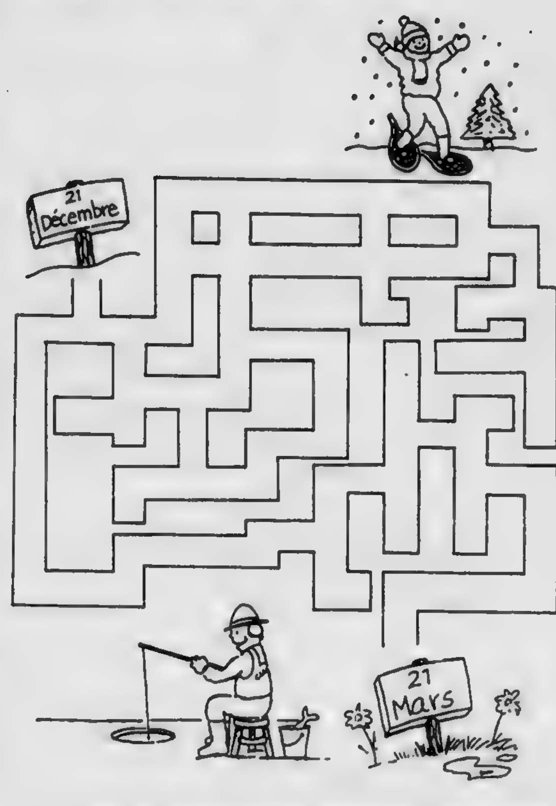
Remplis les cases suivantes pour trouver ce qui se passe en hiver.

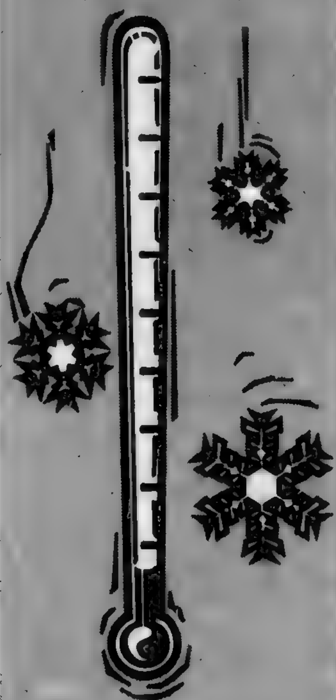
CHOCOLAT, FORTS, PATINER, NEIGE, COURT, FEUILLES, OISEAUX, DÉCORATIONS, GLISSER, PELLETER

1. Le premier jour de l'hiver, le 21 décembre, est le plus ❑❑❑❑❑ de l'année.
2. Les arbres n'ont plus de ❑❑❑❑❑❑❑❑ .
3. De la ❑❑❑❑❑ tombe du ciel.
4. Il faut ❑❑❑❑❑❑❑❑ s'il y en a trop.
5. On peut aller ❑❑❑❑❑❑❑ avec nos amis.
6. On peut aller ❑❑❑❑❑❑❑ à l'aréna.
7. Papa aime nourrir les ❑❑❑❑❑❑❑ .
8. J'aime construire des ❑❑❑❑❑ et des bonshommes de neige.
9. On met des ❑❑❑❑❑❑❑❑❑❑❑ de Noël autour de la maison.
10. On se réchauffe en buvant un bon ❑❑❑❑❑❑❑❑ chaud.



Labyrinthe





Décore ta maison pour Noël

*** Attention, parce que tu utilises le four, tu devras être sous la supervision d'un adulte.**

* Non, ces décorations ne se mangent pas !

Pour la pâte salée, tu as besoin :
125 g de farine
60 g de beurre ou margarine
60 g de sucre en poudre
la moitié d'un œuf battu
1 pincée de sel

1. Il faut mélanger avec une fourchette le beurre et le sucre jusqu'à ce que le mélange soit crémeux. 2. Ensuite, ajoute l'œuf peu à peu en mélangeant. 3. Ajoute ensuite la farine et le sel et mélange bien avec tes mains. 4. Si la pâte est trop molle, ajoute de la farine. Si elle est trop épaisse, ajoute de l'eau.



Pour la décoration, tu as besoin :
un rouleau à pâte
une plaque pour le four
des bonbons durs
un couteau
vaporisateur d'enduit anti-collant (du PAM)

1. Prends la plaque pour le four et vaporise-la avec l'enduit anti-collant (du PAM). 2. Sur la plaque, étend la pâte avec le rouleau recouvert de farine. 3. Coupe la forme de ta décoration. 4. Fais un trou tout en haut (pour passer une corde plus tard) et découpe des formes à l'intérieur de la décoration avec des petits moules ou un couteau. 5. Fais cuire au four à 190 degrés Celsius ou 400 degrés Fahrenheit pendant 10 minutes. 6. Retire du four, mets les bonbons dans les trous et faire cuire encore pour 5 minutes. 7. Laisse refroidir avant de toucher la décoration. C'est chaud !

Eh oui ! C'est déjà le temps de penser à mon concours de Noël! Cette année, je te propose de fabriquer une décoration pour mon sapin de Noël. Tu peux utiliser le genre de matériel que tu veux : papier, carton, laine, noix, tissu. Tu peux fabriquer des décorations de toutes les formes : bonhomme de neige, animaux, instruments de musique, boules, guirlandes... Sers-toi de ton imagination! Il y aura de nombreux prix à gagner parmi les participants et les noms des gagnants seront publiés dans le numéro du 17 décembre. Mais pour ça, il faut absolument que ton bricolage me parvienne le lundi 13 décembre au plus tard. Bonne chance!

Coupon de participation

Prénom: ____________
Nom: ____________
Adresse: ____________
____
Ville: ____________
Code postal: ____________
N° de téléphone à la maison:
____________ Âge: ________
Si tu participes avec ta classe, inscris:
ton école: ____________
ton niveau scolaire: ____________

Note aux enseignants: veuillez svp vous assurer que les élèves complètent bien le coupon de participation. Cela nous aide à bien acheminer les cadeaux aux gagnants.

Club de Bicolo • C.P. 190 • 383, boulevard Provencher • Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4 • 237-4823

Les Rendez-Vous

THÉÂTRE

À la ***Ligue d'improvisation du Manitoba*** (LIM), les Verts affrontent les Rouges le 10 décembre à 20 h au Canot (768, avenue Taché). Entrée : 3 et 5 $. Info : 237-4129.

À l'affiche du Manitoba Theatre Centre : ***King Lear*** de William Shakespeare jusqu'au 11 décembre ; et au Warehouse : ***Patience*** jusqu'au 11 décembre. Info : 956-1340.

MUSIQUE

Au Mârdi Jazz à 21 h : ***Knut Haugsoen*** le 7 décembre ; le ***quatuor Jay Harrison*** le 14 ; et ***Earl MacDonald*** le 21. Le Foyer présente ***En éclosion*** le 4 décembre à 21 h. (233-8972).

L'Orchestre symphonique de Winnipeg présente : ***Prairie Gold Classics*** le 4 ; ***The Rankin Sisters : Christmas Special*** le 10 (ce concert sera aussi présenté le 11 décembre à 19 h à l'auditorium Westman de Brandon). Info : 949-3999.

La ***Chorale des Intrépides*** présente son concert de Noël à trois reprises : le 5 décembre à 19 h 30 à l'église de Sainte-Agathe ; le 11 décembre à 20 h au sous-sol de l'église de Saint-Malo ; et le 12 décembre à 20 h à l'église Précieux-Sang (200, rue Kenny).

MusikBarock Ensemble présente des pièces de Telemann et de Handel dans le cadre de son 3e concert. Le 5 décembre à 20 h à l'église unie Crescent Fort Rouge.

À l'affiche du Mondetta-Global Stage : le groupe torontois ***Continuum*** présente un concert le 5 décembre à 20 h dans la salle Eckhardt-Gramatté de l'Université de Winnipeg ; puis le 7 décembre à l'Université de Brandon. Info : (416) 481-3418.

The Winnipeg Singers présente ***The Splendour of Christmas*** le 5 décembre à 19 h à l'église anglicane All Saints.

L'Orchestre de chambre du Manitoba accueille la ***harpiste Rita Costanzi*** le 8 décembre à 20 h à l'église unie Westminster.

Le Winnipeg Jazz Orchestra présente ***An Evening of Basie Classics***, le 9 décembre à 20 h à l'auditorium Muriel-Richardson du Musée des beaux-arts. Info : 489-6530.

CINÉMA

La maison de disque Overground présente la projection de ***vidéoclips*** par des groupes locaux (Vav Jungle, Mark Reeves, Sister Dorothy, Richard Moody, Duotang, etc.). Le 5 décembre à 16 h à la Cinémathèque. Entrée gratuite.

Le 11 décembre, la Cinémathèque propose deux films japonais, ***Gakko II*** (A Class to Remember) à 13 h et ***Tokyo Yakyoku*** (Tokyo Lullaby) à 15 h 15. Entrée gratuite.

ENFANTS

La Bibliothèque de Saint-Boniface offre un ***atelier de bricolage de Noël*** pour enfants de 6 à 12 ans, le 4 décembre à 14 h 30. Inscription : 986-4332.

Au Musée de l'Homme et de la Nature : célébration pour le ***25e anniversaire du Nonsuch***, le 5 décembre à 13 h, 14 h ou 15 h. Info : 956-2830.

Au Fort Whyte Centre : ***Dans la forêt de Père Noël*** le 5 décembre de 11 h à 15 h. Info : 989-8364.

PORTES OUVERTES

Le Centre culturel franco-manitobain propose une journée portes ouvertes avec l'artiste en résidence ***Sylvie Boulet*** les 4 et 5 décembre de 12 h à 17 h.

Sélection recueillie par Karine BEAUDETTE

Les activités précédées de ce symbole sont inscrites parmi les activités de l'Année internationale de la francophonie.

LITTÉRATURE

Le roman de Jean-Marie Loutrel

Sylviane LANTHIER



photo: Sylviane Lanthier

Jean-Marie Loutrel, à qui David Dandeneau vient d'offrir une bouteille de vin rouge étiquettée au nom de son roman!

Jean-Marie Loutrel était présent au Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) le 30 novembre, pour lancer son premier roman, Et le vent soufflait bleu... Publié par le CUSB, ce roman policier décrit la vie difficile des membres de la Gendarmerie royale du Canada dans les prairies canadiennes.

Rappelons que Jean-Marie Loutrel est le seul survivant du terrible incendie qui détruisit le Collège de Saint-Boniface en 1922. Sauvé in extremis par un élève plus âgé, Jean-Marie Loutrel, alors âgé de 10 ans, restera marqué toute sa vie par cette terrible nuit du 25 novembre.

Né à Meyronne en Saskatchewan où ses parents, d'origine bretonne, s'étaient établis, Jean-Marie Loutrel a vécu une partie de sa vie en France. Dans les années 30 et 40, il a été danseur mondain dans des boîtes de nuit, acteur, régisseur général et directeur de productions cinématographiques. Il a ainsi côtoyé plusieurs des grands noms du cinéma de l'époque, allant de Jean Gabin à Marcel Carné, en passant par Jean Cocteau, Grace Kelly, Charlie Chaplin et Alfred Hitchcock.

Jean-Marie Loutrel a publié en 1987 une autobiographie intitulé *Wallou*. À 88 ans, il travaille présentement à achever la seconde partie de cette autobiographie.

Pour le CUSB, la publication d'un roman n'est pas chose uhabituelle. « J'ai rencontré Jean-Marie Loutrel au moment où on a célébré l'anniversaire de l'incendie il y a deux ans, explique le directeur du Bureau de développement du Collège, David Dandeneau. Il m'avait alors dit qu'il avait dans ses tiroirs le manuscrit de ce roman. Je lui ai dit de me le faire parvenir. Et finalement, parce qu'il s'agit d'un ancien du Collège, on a décidé de publier son roman. C'est peut-être là le premier d'une éventuelle série d'écrits d'anciens du Collège! »

JEUX PANAM

Un excédent d'au moins 6 millions $

La belle température, le contrôle des dépenses et la participation de milliers de bénévoles ont contribué à faire des Jeux panaméricains de Winnipeg un événement rentable pour la Ville de Winnipeg.

Pascal DUBÉ

La Société des Jeux panaméricains a annoncé le 27 novembre qu'elle a enregistré un excédent budgétaire dépassant les six millions $. Ce surplus a été rendu possible en partie grâce à la mise en place de mesures strictes de contrôle des dépenses, au soutiens du milieu des affaires, aux efforts déployés par les quelque 20 000 bénévoles et aussi, en grande partie, à la température exceptionnelle qui a prévalu tout au long des deux semaines d'activités.

La moitié de cet excédent (trois millions $) sera versé au Centre national du sport du Manitoba, qui offre des programmes et des services aux athlètes d'élite manitobains. L'autre moitié sera réparti entre les gouvernements fédéral et provincial, comme prévu au départ. Mais la Société des Jeux poursuit des pourparlers avec les deux paliers de gouvernement dans l'espoir que ces fonds demeurent au Manitoba à titre d'héritage désigné des Jeux.

En plus des surplus de l'exercice financier, les Jeux panaméricains laissent derrière eux un important héritage. Les installations sportives, de loisirs et de divertissement, neuves ou rénovées, valent à elles seules plus de 47 millions $. Le matériel médical et l'équipement sportif vaut pour sa part plus de trois millions $. C'est sans compter sur les 20 000 bénévoles qui ont reçu une formation en gestion d'événements d'envergure.

« Tout a marché comme sur des roulettes, affirme le responsable des langues officielles aux Jeux panam, Laurent Bisson. Juste pour vous donner un exemple, dans ce genre de compétition d'envergure, tous les chefs de délégations se réunissent tous les matins vers les 6 h pour s'assurer que tout va bien et qu'on répond aux besoins des délégations. Après une semaine, on ne tenait ces rencontres qu'à tous les deux ou trois jours parce que personne n'avait rien à dire. Tout s'est très bien déroulé.

« La température a joué un grand rôle dans le succès des Jeux, reconnaît Laurent Bisson. On n'a pas eu à annuler de compétitions sportives; les spectacles ont eu lieu comme prévu et ça paraissait dans l'humeur des gens. Nous avons été bénis des dieux pour avoir de la belle température comme ça ! »

Du côté financier, Laurent Bisson rappelle que le succès de cette entreprise est grandement dû au système de contrôle des dépenses. Il souligne également que les revenus provenant de la vente d'articles promotionnels et de souvenirs ont été plus élevés que prévus. Il mentionne finalement la participation des partenaires du secteur privé qui ont donné temps et argent pour assurer la réussite de l'événement.



Archives La Liberté

Laurent Bisson trace un portrait positif de son expérience avec les Jeux panam de Winnipeg.

« Le programme des Amis des Jeux a connu un immense succès, ajoute-t-il. Par cette initiative, les plus petites entreprises, qui n'ont pas les moyens d'être des commanditaires majeurs au sein de l'événement, ont pu faire leur part pour la réussite des Jeux. Ça nous a donné un bon coup de pouce en plus de nous apporter plus de revenus que prévu.

« Finalement, il faut encore souligner la contribution des milliers de bénévoles qui ont rendu cet événement possible, poursuit-il. Encore aujourd'hui, nous recevons des témoignages de remerciements et de félicitations pour le bel accueil que les athlètes et les touristes ont reçu. Et ça, c'est tout à l'honneur des Manitobains. »

Le travail n'est cependant pas encore terminé pour les responsables des Jeux panam. Le rapport financier final sera rendu public seulement en avril 2000. D'ici là, plusieurs membres du comité organisateur donneront un coup de main pour la préparation de la compétition mondiale d'athlétisme qui aura lieu à Edmonton en 2001, des Jeux de la francophonie qui se tiendront à Hull-Ottawa en 2001 et des prochains Jeux du Commonwealth qui auront lieu à Manchester en Angleterre en 2002.

BANDE SONORE

Les Jeux en musique

Tout comme la bande sonore d'un film permet de le revoir en imagination, la bande sonore des 13e Jeux panaméricains permettra de se replonger dans l'atmosphère exaltante des Jeux.

La musique des cérémonies d'ouverture et de clôture des Jeux panaméricains est maintenant disponible sur disque compact, lancé le 26 novembre par la maison de disque Lily Pad Productions. Le disque comprend 26 compositions de Victor Davies, dont *City of the Plains* avec Jennifer Lyon et Marcel Soulodre, et *Children of the World*, qui met en vedette Nicole Brémault, entre autres. On peut aussi entendre les marches qui ont servi pour l'entrée des athlètes.

Le disque *The Opening and Closing Ceremonies, XIII Pan American Games* est en vente depuis le 1er décembre à HMV, Musiplex et McNally Robinson. Les musiciens et les bénévoles des Jeux ont droit à un rabais.

K. B.



Bonne fête Yvan !

Je t'aime beaucoup!

Ta marraine,
matante Roxanne

Télé-horaire de la semaine du 6 au 12 d



Radio-Canada Télévision Manitoba

Du lundi au vendredi de 6 h 30 à 15 h 59

6h35 Il était une fois... les Amériques
7h00 Matin express
9h00 Les 3 Mousquetaires
9h58 Saveurs de saison
10h00 Liza
11h00 La Vraie Vie
11h55 Saveurs de saison
12h00 Le Midi
12h30 Les Détecteurs de mensonges
13h00 Les Sœurs Reed
14h00 Médias (L)
Expresso (Ma)
Trajectoires (Me)
Second regard (J)
Les Idées lumières (V)
14h30 La Maison de Ouimzie
15h00 Budgie, le petit hélicoptère
15h10 Iris le gentil professeur
15h30 Petite étoile
15h45 Rouli-roulotte (L et Ma)
La Boîte à lunch (Me et J)
Les Frimousses (V)
15h59 0340

Lundi

16h00 Art Attack
16h25 0340
16h30 Bêtes pas bêtes+
16h55 0340
17h00 Watatatow
17h30 Les Détecteurs de mensonges
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Courants du Pacifique
19h00 Virginie
19h30 La Petite Vie
20h00 4 et demi...
21h00 Réseaux
22h00 Le Téléjournal/Le Point
23h00 Manitoba ce soir
23h30 Les Nouvelles du sport
23h58 De bouche à oreille
0h59 La Politique fédérale
1h05 Fin des émissions

Mardi

16h00 Tohu-Bohu
16h25 0340
16h30 À la poursuite de Carmen Sandiego
16h55 0340
17h00 Watatatow
17h30 Les Détecteurs de mensonges
18h00 Manitoba ce soir
18h30 L'Accent francophone
19h00 Virginie
19h30 La Facture
20h00 Bouscotte
21h00 Enjeux
22h00 Le Téléjournal/Le Point
23h00 Manitoba ce soir
23h30 Les Nouvelles du sport
23h58 Découverte
1h00 Fin des émissions

Mercredi

16h00 Tohu-Bohu
16h25 0340
16h30 Les Débrouillards
16h55 0340
17h00 Watatatow
17h30 Les Détecteurs de mensonges
18h00 Manitoba ce soir
19h00 Virginie
19h30 Le Monde selon Phlatt
20h00 Découverte, hors série : 300 ans de sciences au Canada
21h00 L'Ombre de l'épervier
22h00 Le Téléjournal/Le Point
23h00 Manitoba ce soir
0h00 Les Nouvelles du sport
➤ 0h28 Vues d'ici: **Sam et moi.** *Can. 1990. Comédie.*
2h30 Fin des émissions

Jeudi

16h00 Super Mécanix
16h30 0340-Le Magazine
17h00 Watatatow
17h30 Les Détecteurs de mensonges
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Clan destin
19h00 Virginie
19h30 Un gars, une fille
20h00 La Magie démasquée
21h00 L'Écuyer
22h00 Le Téléjournal/Le Point
23h00 Manitoba ce soir
23h30 Les Nouvelles du sport
➤ 23h58 Cinéma: **Cœur de métisse.** *Can.-Fr.-Austr.-G.-B. 1992. Drame sentimental.*
2h15 Fin des émissions

Vendredi

16h00 Chassé-croisé
16h30 Shelby Woo enquête
17h00 L'Arche de Noé
17h30 Les Détecteurs de mensonges
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Des mots et des maux
19h00 Le Monde selon Tippi
20h00 La Fureur
21h00 Zone libre
22h00 Le Téléjournal/Le Point
23h00 Manitoba ce soir
23h30 Les Nouvelles du sport
➤ 23h58 2000 ans de cinéma: **Automne, octobre à Alger.** *Alg.-Fr. 1992. Drame. L'histoire d'une famille algérienne à la veille des émeutes sanglantes d'octobre 1988 contre la corruption, l'abus de pouvoir et l'injustice.*
2h00 Fin des émissions

Samedi

7h00 Les Chatouilles
7h01 Petit ours
7h15 Teddy & Annie
7h30 Bouledogue Bazar
7h31 Jim Bouton
8h05 Les 101 Dalmatiens
8h35 Hercule
9h05 Princesse Sissi
9h35 La Famille Pirate
10h05 Et voici la petite Lulu
10h30 Titi & Grosminet mènent l'enquête
11h00 Franc-Croisé
11h30 Clan Destin
12h00 Le Midi
➤ 12h30 Cinéma: **Oz, un monde extraordinaire**. *G.-B. 1985. Conte fantastique. Après avoir été entraînée dans un voyage imaginaire au pays d'Oz pendant un ouragan, la petite Dorothy ne parvient plus à retrouver le sommeil. Sa tante la place dans une clinique de Kansas City, d'où elle s'enfuit. Elle tombe dans une rivière et est de nouveau emportée au pays d'Oz, où un roi maléfique s'est emparé du pouvoir.*
14h30 Le Siècle du peuple
15h30 L'Accent francophone
16h00 Parents d'aujourd'hui
16h30 Branché
17h00 Le Téléjournal
17h30 Franc jeu
18h00 La Soirée du hockey Molson Export
21h00 Le Téléjournal
21h30 Les Nouvelles du sport
21h57 L'Odyssée de Lukas
➤ 22h57 Télé-Nuit: **Cabaret.** *É.-U. 1972. Comédie musicale. Dans le Berlin des années 30, une chanteuse de cabaret fait la connaissance d'un Anglais. Le couple essaie en vain de se protéger du monde extérieur.*
1h30 Fin des émissions

Dimanche

7h00 Benjamin
7h10 Arthur
7h30 La Princesse de glace
8h00 Souris des villes, souris des champs
8h30 Timon & Pumbaa
9h00 Animaniacs
9h30 Doug
9h45 Parcelles de soleil
10h00 Le Jour du Seigneur
11h00 Point de presse
11h30 Médias
12h00 Le Midi
12h30 La Semaine verte
13h30 Second Regard
14h00 Scully rencontre
14h30 Entrée des artistes
15h00 Jamais sans mon livre
16h00 De bouche à oreille
17h00 Les Filles de Caleb
18h00 Le Téléjournal
18h30 Découverte
19h30 Les Beaux Dimanches: **Chronique d'une fin de millénaire.** *De l'idée de Dieu à l'idée de l'Homme*
22h00 Le Téléjournal
22h35 Les Idées lumière
23h05 Les Nouvelles du sport
➤ 23h30 Ciné-Club: **Richard III.** *G.-B. 1995. Drame. Dans une Angleterre meurtrie par la guerre civile, un lord sanguinaire entreprend de décimer la famille royale afin d'usurper la couronne.*
1h20 Fin des émissions



TVA

Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 16 h

4h30 Infopublicités
5h00 Salut, bonjour!
8h00 Bla bla bla
9h00 Maman Dion
9h30 Les Saisons de Clodine
10h00 Aimer
10h30 Coup de chapeau
10h45 TVA en direct
12h30 Boutique TVA
13h30 Les feux de l'amour
14h30 Top modèles
15h00 Claire Lamarche
16h00 Les Mordus

Lundi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h29 Le «Journul» de François Pérusse
17h30 Piment fort
18h00 Lampe magique
18h30 Les Ailes de la mode
19h00 Salle d'urgence
20h00 Ally McBeal
21h00 Le TVA, édition réseau
21h29 Le «Journul» de François Pérusse
21h30 Le Poing J
22h30 Le TVA, sports
22h58 Infopublicité
0h58 Fin des émissions

Mardi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h29 Le «Journul» de François Pérusse
17h30 Piment fort
18h00 Maman Dion
18h30 Fais-moi rire
19h00 Histoire de filles
19h30 KM/H
20h00 Les Machos
21h00 Le TVA, édition réseau
21h29 Le «Journul» de François Pérusse
21h30 Le Poing J
22h30 Le TVA, sports
22h58 Infopublicité
0h58 Fin des émissions

Mercredi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h29 Le «Journul» de François Pérusse
17h30 Piment fort
18h00 La poule aux œufs d'or
18h30 Le Bonheur est dans la télé
19h00 Le Retour
20h00 Rue l'espérance
21h00 Le TVA, édition réseau
21h29 Le «Journul» de François Pérusse
21h30 Le Poing J
22h30 Le TVA, sports
23h01 Infopublicité
0h51 Fin des émissions

Jeudi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h29 Le «Journul» de François Pérusse
17h30 Piment fort
18h00 L'Émission des records Guinness
➤ 18h30 Cinéma des fêtes : **Les Quatre filles du Dr March.** *Am. 1994. Drame de mœurs. Durant la guerre de Sécession, les quatre filles d'un médecin parti au front s'épanouissent au contact de leur mère.*
21h00 Le TVA, édition réseau
21h29 Le «Journul» de François Pérusse
21h30 Le Poing J
22h30 Le TVA, sports
22h58 Infopublicité
0h58 Fin des émissions

Vendredi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h29 Le «Journul» de François Pérusse
17h30 Piment fort
18h00 J.E.
19h00 Histoire vraie: Le cœur en vacances
21h00 Le TVA, édition réseau
21h29 Le «Journul» de François Pérusse
21h30 Nikita
22h30 Le TVA, sports
➤ 23h02 Ciné-Lune: **Au bout de soi.** *Am. 1992. Drame social. Les tribulations d'un jeune Sud-Africain de descendance anglaise que les circonstances amènent à servir la cause des Noirs*
1h02 Infopublicité
2h02 Fin des émissions

Samedi

4h30 Vision mondiale
5h30 En forme avec Josée Lavigueur
6h00 Salut, bonjour!
9h00 Cyberclub
9h30 Bugs Bunny
10h00 Un monde de chiens
10h30 Le goût de chez nous
11h00 Vins et fromages
11h30 Fleurs et jardins
12h00 Les Ailes de la mode
12h30 Boutique TVA
13h30 Infopublicité
14h30 Un monde de chiens
15h00 Open du Canada Sears
17h00 Le TVA, édition 18 h
17h29 Le «Journul» de François Pérusse
➤ 17h30 Cinéma des fêtes Chevrolet: **Le sapin a des boules.** *Am. 1989. Comédie. Divers incidents surviennent lorsqu'un homme décide de faire vivre à sa famille un vrai Noël à l'ancienne.*
19h30 Open du Canada Sears
21h30 Le TVA, édition réseau
21h54 Le TVA, Sports
➤ 22h25 Ciné-lune: **À bout de course.** *Am. 1985. Drame. Deux forçats s'échappent à bord d'un train dont ils s'aperçoivent trop tard qu'il est hors de contrôle.*
0h25 Infopublicité
1h55 Fin des émissions

Dimanche

4h30 Infopublicité
5h30 En forme avec Josée Lavigueur
6h00 Salut, bonjour!
9h00 Vision mondiale
10h00 Évangélisation 2000
10h30 Complètement marteau
11h00 Via TVA
11h30 Fais-en ton affaire!
12h00 Infopublicité
12h30 Boutique TVA
13h30 Infopublicité
14h00 Le championnat des quilles
15h00 Open du Canada Sears
17h00 Le TVA, édition 18 h
17h29 Le «Journul» de François Pérusse
17h30 Décibel
18h00 Fort Boyard
➤ 18h30 Cinéma Télémax Vidéotron: **Le miracle de la 34e rue.** *Am. 1994. Conte. Un sympathique vieillard engagé pour personnifier le père Noël dans un grand magasin new-yorkais prétend être le seul et unique Santa Claus.*
21h00 Pavarotti chante Noël
22h00 Le TVA, édition réseau
22h24 Le TVA, Sports
22h45 Le «Journul» de François Pérusse
22h52 Vins et fromages
23h22 Évangélisation 2000
23h52 Infopublicité
1h22 Fin des émissions



Le Jour du Seigneur:
le dimanche 12 décembre à 10 h à la SRC

Messe célébrée à la co-cathédrale Saint-Antoine, à Longueuil, par Mgr Jacques Berthelet, évêque de Saint-Jean-Longueuil.



TV5 La Télévision Internationale

Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 14 h 30

5h00 TV5 Infos
5h03 Temps d'affaires (L)
Histoires de musées (Ma)
Les idées lumière Me)
Panorama (J)
Les arts et les autres (V)
5h30 Télématin
7h00 Journal de TV5
7h15 Bus et compagnie
8h00 Zig zag café
9h00 Journal de TV5
9h15 TV5 Questions
9h30 100% Question
10h00 TV5 Infos
10h03 Mise au point (L)
Dimanche midi Amar (Ma)
Si j'ose écrire (Me)
Notre siècle: 1968-1980 (J)
Découverte (V)
10h55 Revue de presse
canadienne (V)
11h00 Journal de TV5
11h15 Bouillon de culture (L)
Gourmandises (Ma au V)
11h30 Faut pas rêver (Ma)
À chacun son tour (Me)
La carte aux trésors (J)
Faxculture (V)
12h30 Fleurs et jardins (L)
Lettres à Lucienne (Ma)
Autant savoir (V)
13h00 Funambule (L)
Autant savoir (Me)
Vins et fromages (V)
13h15 Littératour de Suisse (J)
13h30 Journal français
14h00 Journal belge
14h30 Journal suisse
15h00 La chance aux chansons
15h45 Gourmandises

Lundi

16h00 Des chiffres et des lettres
16h30 Pyramide
17h00 Les carnets du bourlingueur
17h30 Histoires de musées
18h00 TV5 Infos
18h03 Journal français
18h30 La vie à l'endroit
20h30 Les années belges : le mariage d'Albert et Paola
21h30 Journal belge
22h00 Journal suisse
22h30 Soir 3
23h00 Journal de TV5
23h15 Entre terre et mer
1h00 Reflets Sud
2h00 TV5 infos
2h03 Mise au point
3h00 Le journal TV5
3h15 TV5 Questions
3h30 Pyramide
04h00 Des chiffres et des lettres
04h30 100% Question

Mardi

16h00 Des chiffres et des lettres
16h30 Pyramide
17h00 Télétourisme
17h30 Les idées lumière
18h00 TV5 Infos
18h03 Journal français
18h30 La carte aux trésors
20h15 Coup de coeur francophone
20h45 Temps présent
21h30 Journal belge
22h00 Journal suisse
22h30 Soir 3
23h00 Journal de TV5
23h15 La vie à l'endroit
1h00 Les années belges : le mariage d'Albert et Paola
2h00 TV5 Infos
2h03 Dimanche midi Amar
3h00 Le journal TV5
3h15 TV5 Questions
3h30 Pyramide
4h00 Des chiffres et des lettres
4h30 100% Question

Mercredi

16h00 Les inventions de la vie
16h30 Pyramide
17h00 Télécinéma
17h30 Panorama
18h00 TV5 Infos
18h03 Journal français
18h30 Envoyé spécial
20h00 TV5 Infos
20h03 Méditerranéo
20h30 Passions orchestrées
21h30 Journal belge
22h00 Journal suisse
22h30 Soir 3
23h00 Le journal TV5
23h15 La carte aux trésors
1h00 Temps présent
2h00 TV5 Infos
2h03 Notre siècle: 1958-1968
3h00 Le journal TV5
3h15 TV5 Questions
3h30 Pyramide
4h00 Les inventions de la vie
4h30 100% Question

Jeudi

16h00 Des chiffres et des lettres
16h30 Pyramide
17h00 Magellan
17h30 Les arts et les autres
18h00 TV5 Infos
18h03 Journal français
18h30 Union libre
19h30 Écrans du monde
20h00 Une aventure de Nestor Burma
21h30 Journal belge
22h00 Journal suisse
22h30 Soir 3
23h00 Le journal TV5
23h15 Envoyé spécial
0h45 TV5 Questions
1h00 Passions orchestrées
2h00 TV5 Infos
2h03 Si j'ose écrire
3h00 Le journal TV5
3h15 TV5 Questions
3h30 Pyramide
4h00 Des chiffres et des lettres
4h30 100% Question

Vendredi

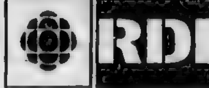
16h00 Des chiffres et des lettres
16h30 Pyramide
17h00 Courants d'art
17h30 d.
18h00 TV5 Infos
18h03 Journal de France 2
18h30 Thalassa
19h30 Faut pas rêver
20h25 TV5 Infos
20h30 P.J. : Police judiciaire
21h30 Journal belge
22h00 Journal suisse
22h30 Soir 3
23h00 Journal de TV5
23h15 Une aventure de Nestor Burma
0h45 Bouillon de culture
2h00 TV5 Infos
2h03 Outremers
3h00 Journal de TV5
3h15 TV5 Questions
3h30 Pyramide
4h00 Des chiffres et des lettres
4h30 100% Question

Samedi

5h00 TV5 Infos
5h03 Cap aventure
5h30 Thé ou café ?
6h20 Revue de presse canadienne
6h30 Tendances
7h00 Journal de TV5
7h15 Bus et compagnie
8h00 Le petit journal
8h30 Mission Pirattak
9h05 Journal de TV5
9h20 TV5 Questions
9h35 Reportages
10h00 TV5 Infos
10h03 Jérusalem et son double
11h00 Journal de TV5
11h15 Quelle histoire ou La vie à l'endroit
13h00 Sport Africa
13h30 Journal de France 2
14h00 Journal belge
14h30 Journal suisse
15h00 Journal de TV5
15h15 Pépita
ou Ça commence à bien faire
17h00 Thalassa
17h25 Faut pas rêver
18h00 Journal de France 2
18h30 Jérusalem et ses artistes
19h00 Taratata : Tina Turner ou Taratata : Notre-Dame de Paris
21h00 Envoyé spécial
22h00 TV5 Infos
22h03 L'attentat
23h00 Journal de TV5
23h20 Thalassa
23h45 Faut pas rêver
0h00 TV5 Infos
0h10 Sonate à Jérusalem
1h00 Enquête sur Abraham (1/2)
2h00 TV5 Infos
2h03 Enquête sur Abraham (2/2)
3h00 Journal de TV5
3h20 Plateau
3h35 *Émission à communiquer*

Dimanche

5h00 TV5 Infos
5h03 Jérusalem et son double
6h00 TV5 Infos
6h03 Envoyé spécial
7h00 Journal de TV5
7h20 Thalassa ou Faut pas rêver
9h00 Journal de TV5
9h15 TV5 Questions
9h30 Temps d'affaires
10h00 TV5 Infos
10h03 Kiosque
11h00 Journal de TV5
11h15 Entre terre et mer
13h00 Va savoir
13h30 Littératour de Suisse
13h45 Championnat de France de football
15h30 Journal belge
16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Coup de coeur francophone
17h30 Grands gourmands
18h00 TV5 Infos
18h03 Journal de France 2
18h30 Vivement dimanche
20h12 TV5 Infos
20h15 Bouillon de culture
21h30 Journal belge
22h00 Journal suisse
22h30 Soir 3
22h45 TV5 Questions
23h00 Journal de TV5
23h15 Jour de foot
0h15 Vivement dimanche
1h30 Télécinéma
2h00 Faxculture
3h00 Journal de TV5
3h15 TV5 Questions
3h30 Pyramide
4h00 Jour de foot



RDI

Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 20 h

4h30 Le monde ce matin
5h00 Matin express
8h00 Le monde ce matin
8h30 Médias (L)
Le point (Ma-V)
9h00 L'Atlantique en direct
10h30 Le Québec en direct
11h00 Le midi
11h30 Le Québec en direct
13h00 L'Ontario en direct
14h00 L'Ouest en direct
15h00 Nouvelles, bourse, météo, bulletin de santé
15h35 Le journal de France 2
16h00 Aujourd'hui
17h00 Euronews
17h30 Capital actions
18h00 Le monde ce soir
19h00 Grands reportages
20h00 Le journal RDI

Lundi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
22h00 Édition Québécoise
22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
0h00 Capital action
0h30 Maisonneuve à l'écoute
1h30 Le journal du Pacifique
2h00 Le journal du Manitoba
2h30 Le journal de l'Ontario
3h00 Le téléjournal
3h30 Le point
4h00 Le journal de l'Atlantique

Mardi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
22h00 Édition Québécoise
22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
0h00 Capital action
0h30 Maisonneuve à l'écoute
1h30 Le journal du Pacifique
2h00 Le journal du Manitoba
2h30 Le journal de l'Ontario
3h00 Le téléjournal
3h30 Le point
4h00 Le journal de l'Atlantique

Mercredi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
0h00 Capital action
0h30 Maisonneuve à l'écoute
1h30 Le journal du Pacifique
2h00 Le journal du Manitoba
2h30 Le journal de l'Ontario
3h00 Le téléjournal
3h30 Le point
4h00 Le journal de l'Atlantique

Jeudi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
22h00 Édition Québécoise
22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
0h00 Capital action
0h30 Maisonneuve à l'écoute
1h30 Le journal du Pacifique
2h00 Le journal du Manitoba
2h30 Le journal de l'Ontario
3h00 Le téléjournal
3h30 Le point
4h00 Le journal de l'Atlantique

Vendredi

20h30 Scully RDI
21h00 Branché
21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
22h00 Édition Québécoise
22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
0h00 Capital action
0h30 Griffe
1h00 Branché
1h30 Le journal du Pacifique
2h00 Le journal du Manitoba
2h30 Le journal de l'Ontario
3h00 Le téléjournal
3h30 Le point
4h00 Le journal de l'Atlantique

Samedi

4h30 La Facture
5h00 Matin express
5h30 Griffe
6h00 Matin express
8h00 La semaine verte
9h00 Griffe
9h30 Médias
10h00 Trajectoires
10h30 Entrée des artistes
11h00 Le midi
11h30 Bulletin des jeunes
12h00 Branché
12h30 Vivre ici
13h00 Enjeux
14h00 Impact
14h30 La Facture
15h00 Griffe
15h30 Le journal de France 2
16h00 Aujourd'hui
16h30 Bulletin des jeunes
17h00 Un Canadien à Tokyo
17h30 Culture-Choc
18h00 Le monde ce soir
18h30 Médias
19h00 Grands reportages
20h00 Le journal RDI
20h30 Entrée des artistes
21h00 Un Canadien à Tokyo
21h30 Franc jeu
22h00 Zone Libre
23h00 Le téléjournal
23h30 Vivre ici
0h00 Le téléjournal
0h30 Entrée des artistes
1h00 Enjeux
2h00 Trajectoires
2h30 Bulletin des jeunes
3h00 La semaine verte
4h00 Branché

Dimanche

4h30 Temps d'affaires
5h00 La semaine verte
6h00 Matin express
8h30 Point de presse
9h30 La Facture
10h00 Griffe
10h30 L'Accent francophone
11h00 Le midi
11h30 Bulletin des jeunes
12h00 Zone libre
13h00 Un Canadien à Tokyo
13h30 Le Journal du siècle
14h00 Enjeux
15h00 Griffe
15h30 Le journal de France 2
16h00 Aujourd'hui
16h30 Bulletin des jeunes
17h00 Toute une époque
18h00 Le monde ce soir
18h30 Culture-Choc
19h00 Grands reportages
20h00 Le journal RDI
20h30 Scully RDI
21h00 Point de presse
21h30 Second regard
22h00 Portrait de notre temps
23h00 Le téléjournal
23h30 Courants du Pacifique
0h00 Le téléjournal
0h30 L'Accent francophone
1h00 Zone libre
2h00 Un Canadien à Tokyo
2h30 Bulletin des jeunes
3h00 Culture-Choc
3h30 Courants du Pacifique
4h00 Impact

PORTRAIT D'ENTREPRENEUR

L'homme derrière le Centre Molson

Saviez-vous que l'architecte responsable du design du Centre Molson de Montréal est d'origine manitobaine ? Eh bien oui ! Robert Magne, un Franco-Manitobain originaire de Saint-Claude est l'homme derrière la création du Centre Molson.

Pascal DUBÉ

« Quand j'étais petit, mes frères et moi, on était plutôt des partisans des Blackhawks de Chicago, raconte Robert Magne. Mais maintenant que notre firme d'architectes a travaillé à la réalisation du Centre Molson, le domicile des Canadiens de Montréal, je dois avouer que j'ai un faible pour le bleu-blanc-rouge! »

Natif de Saint-Claude, Robert Magne est architecte associé à la firme LeMoyne, Lapointe et Magne de Montréal. En 1993, le projet présenté par le consortium d'architectes auquel appartient cette firme a été retenue pour dessiner les plans de ce qui allait devenir le nouveau domicile du club de hockey le Canadien de Montréal. Associé et chargé de projet, Robert Magne a été responsable du design du Centre Molson qui a mérité une mention en architecture de l'Ordre des architectes du Québec en 1996.

Pour répondre aux demandes croissantes du marché, le Canadiens avait besoin d'un nouvel amphithéâtre, avec plus de sièges et de nouvelles loges corporatives, plus moderne que le Forum de Montréal. L'emplacement retenu par les dirigeants du club était celui de l'ancienne gare Windsor, au centre-ville. L'emplacement géographique était peut-être idéal, mais les contraintes pour le développement du site étaient nombreuses.

« Le projet devait comprendre un plan de développement complet du site avec la revitalisation de l'ancienne station de train, l'aménagement du Centre Molson et l'aménagement de tours à bureau, explique Robert Magne. Le défi était considérable si on pense au peu d'espace qu'on avait pour travailler et au fait que nous devions composer avec une station de train qui a une valeur patrimoniale importante pour la Ville de Montréal.

« L'aréna lui-même représentait un énorme défi, souligne-t-il. Nous devions construire un nouvel aréna qui répondrait aux normes de l'industrie d'aujourd'hui, tout en gardant l'intimité de l'ancien Forum. Il fallait que les amateurs de hockey soient confortables avec ce changement. »

Les architectes devaient également penser à la vocation « salle de spectacle » du Centre Molson. L'aréna reçoit annuellement plusieurs concerts de musique ou expositions d'envergure. L'éclairage, l'acoustique et les autres paramètres reliés à ces industries ne devaient pas être négligés.



Photo: Gracieuseté de Robert Magne

Robert Magne et ses deux enfants (Olivier et Julien), l'ingénieur qui a conçu Centre Molson de Montréal.

« On a même fait des recoins pour que les fantômes du Forum puissent venir s'y installer, lance à la blague Robert Magne. Aujourd'hui, je peux me permettre d'en rire un peu, mais à l'époque, on avait beaucoup de pression sur les épaules.

« Le jour de l'inauguration officielle du Centre Molson, je me suis retrouvé seul dans l'ascenseur de l'immeuble avec Maurice Richard et Jean Béliveau, raconte Robert Magne. Ce jour-à, je me suis dit que quand on préparait les plans du nouveau Centre Molson, c'est un peu comme si on construisait une nouvelle demeure pour ces légendes du hockey. C'est une expérience qu'on ne vit qu'une seule fois dans une carrière professionnelle. »

Autres réalisations

Parmi ses autres réalisations, Robert Magne compte notamment l'agrandissement de l'Hôtel de Ville d'Ottawa, un projet qui a mérité un Prix d'excellence de la revue The Canadian Architect en 1989. Le projet d'arcades à La Ronde avec celui du pavillon des montagnes russes se sont vus décerner une distinction en architecture de l'Ordre des architectes du Québec en 1986.

Un projet sur lequel il travaille depuis dix ans déjà et sur lequel il travaillera pour quelques années encore est celui de la rénovation et l'agrandissement de la centrale hydroélectrique de Beauharnois pour Hydro-Québec. « C'est un projet de longue haleine, mentionne-t-il. La Centrale présente plusieurs caractéristiques intéressantes, mais qui amènent aussi leur lot de défis.

« La Centrale Beauharnois a été construite en trois phases, précise-t-il, soit une première partie en 1930, d'autres travaux en 1940 et finalement en 1960. Notre plus grand défi est de rénover la centrale, sans interrompre la production d'électricité et tout en préservant l'architecture de l'époque. »

La firme travaille présentement à l'aménagement de la Bibliothèque de référence du gouvernement du Canada dans l'ancien édifice de la Banque Scotia à Ottawa, un nouveau défi intéressant qui implique la rénovation de l'édifice pour aménager de nouveaux locaux.

« Je crois qu'il s'agit simplement d'une coïncidence si nos plus grands projets consistent en la rénovation de vieux édifices plutôt que la construction de nouveaux, pense Robert Magne. Mais ces défis sont doublement intéressants parce que l'architecture de l'époque nous sert de toile de fond pour travailler, tout en laissant place à notre imagination pour créer de nouvelles idées. »



VILLE DE WINNIPEG
COMITÉ MUNICIPAL DE RIEL
AVIS DE SÉANCE

DATE : Le mardi 7 décembre 1999

LIEU : Salle du Comité municipal, 219, boulevard Provencher

HEURE : 16 h 30 - Séance ordinaire pour traiter des questions relatives au district.
19 h - Séance publique pour traiter des questions relatives au zonage.

TOUS LES HABITANTS DU DISTRICT SONT INVITÉS À CES RÉUNIONS. UN SERVICE D'INTERPRÉTATION SIMULTANÉE SERA OFFERT. LES MÉMOIRES SERONT ENTENDUS DANS LES DEUX LANGUES OFFICIELLES.

Diane M. Timmins, secrétaire du Comité municipal - Tél. : 986-5414



Dans son édition du 24 décembre, *La Liberté* publiera ***Le Journal du siècle du Manitoba français*** : une galerie de portraits de francophones, hommes et femmes, qui, au cours du 20e siècle, ont marqué leur communauté, leur famille, leurs amis. ***Le Journal du siècle du Manitoba français*** sera diffusé **sur les ondes de CKSB** pendant le temps des Fêtes, sous la forme de capsules.

Aidez-nous à trouver les personnes qui méritent de figurer dans ce cahier très spécial. Contribuez à dresser le portrait des francophones de ce siècle en nous faisant parvenir des soumissions et courez la chance de gagner de beaux prix!

Vous connaissez des gens dont vous êtes fier? Des gens qui ont contribué à votre communauté? Des personnes qui, souvent dans l'ombre, ont multiplié les bonnes actions? Des personnes qui ont fait preuve d'un courage exemplaire face à la vie, qui ont été des modèles à suivre pour leur entourage, qui méritent qu'on se souviennent d'eux avec fierté? **Nous voulons aussi les connaître! Remplissez le formulaire qui apparaît sur cette page et faites-le parvenir à *La Liberté* au plus tard le 3 décembre. Vous pouvez soumettre le nom de plus d'une personne.**

Les participants seront admissibles à un tirage de plusieurs prix qui aura lieu le 13 décembre, en direct de la radio de Radio-Canada.

N'attendez pas que quelqu'un d'autre soumette la candidature d'une personne dont vous êtes fier/fière. Faites-le vous-même et assurez-vous que cette personne aura sa place dans Le *Journal du siècle du Manitoba français*!

Une fois le cahier publié, La Liberté pourrait continuer de recueillir des portraits pour que, dans un deuxième temps, soit publié un LIVRE SOUVENIR ou un cédérom permettant de jeter un regard unique sur le 20e siècle, tel que vu et réalisé par les francophones du Manitoba!

Célébrons les réalisations et les gens des 100 dernières années.

Entrons dans le nouveau millénaire avec la fierté du chemin accompli!

Le Journal du siècle du Manitoba français

devrait contenir le nom de ______________________

pour les raisons suivantes (expliquer pourquoi on doit être fier de votre candidat ou candidate. Quelles sont ses réalisations? Y a-t-il eu un événement particulier en raison duquel vous soumettez son nom? Quelle est son histoire? Donnez des détails : dates, lieux, noms de personnes concernées, etc. Utilisez une feuille à part au besoin.) :

À propos du candidat, de la candidate :

Son nom complet ______________________
Date de naissance ______________________
Lieu de naissance ______________________
Principale communauté où il ou elle a vécu sa vie d'adulte ______________________
Ses parents ______________________
Date et lieu de décès (si décédé.e) ______________________
Si cette personne est vivante, son n° de téléphone ______________________
Son adresse ______________________
Son emploi ______________________

Photo : Je vous fais parvenir une (cochez) ______ ou plusieurs (cochez) ______ photos de mon candidat/candidate, que *La Liberté* devra me retourner après usage.

Identification de la personne qui soumet la candidature

Nom complet ______________________
Adresse ______________________
Ville ______________________ Province ____________
Code postal ______________________
N° de téléphone à la maison ______________________
N° de téléphone au travail ______________________
Âge ______________________

Prière d'écrire votre texte lisiblement, à l'ordinateur si possible. Comme un journal doit être illustré, les photos fournies seront grandement appréciées, surtout si elles sont de bonne qualité. Il est possible que la rédaction de *La Liberté* ait à entrer en contact avec vous pour clarifier les textes. Veuillez donc vous assurer de bien fournir vos coordonnées.

La LIBERTÉ

remercie les partenaires et commanditaires qui rendent possible la réalisation de ce projet :

PARTENAIRES ASSOCIÉS












ASSOCIATION DES MUNICIPALITÉS BILINGUES DU MANITOBA



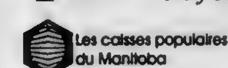


PARTENAIRES


SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE SAINT-BONIFACE







COMMANDITAIRES PRINCIPAUX







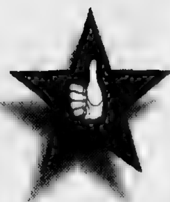
FORMULAIRE AUSSI DISPONIBLE À CKSB.

Faites parvenir votre soumission aux bureaux de La Liberté, C.P. 190, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4, au plus tard le 3 décembre 1999.

LE JOURNAL DU SIÈCLE DU MANITOBA FRANÇAIS

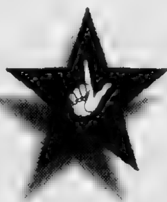
10 beaux prix à gagner

et des laissez-passer pour le Festival du Voyageur!



Pour vos soirées d'hiver

Téléviseur couleur 27 pouces de marque Sharp avec télécommande
Une sculpture de Charles Brunet
Deux Galabonnements du Cercle Molière, saison 2000-2001
Vidéocassette *Jeanne d'Arc*



Pour vos vacances

Caméra vidéo
2 billets pour la soirée du 75e du Cercle Molière
Cédérom Larousse *Histoire du monde*
S'il suffisait d'aimer de Céline Dion



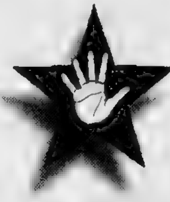
Pour vos ados!

Chaîne stéréo Panasonic
Baladeur Sony
4 disques compacts : *La fureur 2* (album et jeu de karaoke), La Chicane, Groovy Aardvark, Marcel Soulodre



Pour vous souvenir du 20e siècle

Coffret de 30 vidéos **La Collection du Millénaire – les meilleurs moments de la télévision au 20e siècle** (90 émissions, 55 heures d'écoute)
2 livres : *Regardez, c'est notre histoire – Histoire de la télévision de radio-Canada*
L'État du monde 2000



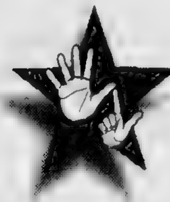
Pour les soirées à la maison

Téléviseur couleur 13 pouces
2 livres : *Regardez, c'est notre histoire – Histoire de la télévision de radio-Canada*
Livre de recette du Millénaire
2 disques compacts : Bramwell Tovey, *Chansons et danses canadiennes*



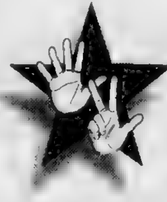
Pour du cinéma maison

Magnétoscope Panasonic
2 vidéocassettes : *Son et lumiere de la Cathédrale de Saint-Boniface, Châteaux de Loire*
Livre *Au pays de CKSB – 50 ans d'histoire de CKSB*



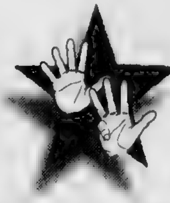
Pour du cinéma maison

Magnétoscope Panasonic
3 vidéocassettes : *Les Boys I et II, Le Rocket, Maurice Richard, l'homme et sa légende* (film de l'ONF)
Livre *Au pays de CKSB – 50 ans d'histoire de CKSB*



En parole et musique

Téléphone sans fil Panasonic
Dictionnaire Larousse
5 disques compacts : *Dehors novembre* des Colocs, Fabienne Thibault (album double), Julie Daraîche, *Noël chez nous*



En parole et musique

Téléphone sans fil Panasonic
Livre de cuisine
3 disques compacts : *Rubato* de Gérald Laroche, Lara, Conservatoire de musique.



En parole et musique

Téléphone sans fil Panasonic
Coffret de stylos de Radio-Canada
4 disques compacts : Dalida, *Mélodies de toujours*, Mario Benjamin, Joe Dassin (collection or).

TOURISME

Bienvenue aux cousins!

Sylviane LANTHIER

Depuis deux ans, une vingtaine de Québécois et leurs caravanes sillonnent les routes des Prairies sur le chemin qui les mène vers l'Alaska. Leur voyage dure 75 jours, et là-dessus ils ne passent que deux ou trois jours dans les prairies canadiennes.

Il n'en fallait pas plus pour que, mis au courant de ce circuit, les organisateurs du développement touristique francophone dans l'Ouest entrent en contact avec les organisateurs de cette caravane pour les inviter à visiter leurs « cousins de l'Ouest ».

« On voulait accueillir ces gens-là à l'été 2001, raconte la coordonnatrice du projet de Corridor touristique de l'Ouest, Monique Ducharme. On est entré en contact avec la Fédération québécoise du camping et du caravaning qui organise le voyage en Alaska, et on leur a demandé si un circuit francophone dans l'Ouest les intéressait. Ça leur a tellement plu qu'ils ont demandé que ce circuit soit prêt dès cet été! »

Le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique accueilleront donc, entre le 29 juin et le 29 août, une vingtaine de caravanes composées de Québécois âgés en moyenne de 50 ans, qui rencontreront leurs cousins de l'Ouest tout en visitant les attractions touristiques de ces régions. « On a élaboré un circuit de 60 jours qui leur offre beaucoup de soupers communautaires et de rencontres avec les gens, raconte Monique Ducharme. On demande aussi les noms des participants, pour qu'on retrace un peu leur généalogie, afin qu'ils rencontrent leurs « cousins » de l'Ouest. Par exemple, si la caravane compte des Gauthier, des Collet ou des Bouchard, ils rencontreraient des Gauthier, des Collet et des Bouchard du Manitoba. »

Monique Ducharme aimerait que les stations de radio de Radio-Canada diffusent chaque jour des capsules d'information qui permettraient aux auditeurs de suivre les caravaniers dans l'évolution de leur voyage.

Le Corridor touristique de l'Ouest pour lequel travaille Monique Ducharme est un projet issu des organismes de développement économique des quatre provinces. Le projet est géré par le Conseil de développement économique du Manitoba (CDEM), à partir de Saint-Boniface. Depuis qu'elle est en poste, Monique Ducharme a visité les attractions francophones des provinces et tenté d'établir un inventaire des ressources existantes dans le domaine du tourisme, où l'infrastructure est plus ou moins développée selon les régions.

« Pour nous, dit-elle, la caravane de l'été 2000 est un projet pilote. Mais avant de vraiment dire qu'on pourra mettre des circuits sur pied, il faut aussi qu'on améliore les infrastructures et surtout, la programmation offerte. Par exemple, c'est bien beau de dire aux gens : venez à Saint-Boniface. Mais il faut aussi que les restaurants et les musées, par exemple, soient ouverts à des heures qui conviennent aux touristes. »

CDC DE SAINT-LAURENT

C'est réglé !

Daniel BAHUAUD

C'est dans une ambiance de calme et de confiance que la corporation de développement communautaire (CDC) de Saint-Laurent a officiellement endossé, à 10 voix contre deux, ses statuts et règlements lors de sa réunion régulière tenue le 30 novembre. Les nouveaux statuts et règlements accordent à la CDC un statut bilingue, pour qu'elle soit conforme à ses normes langagières et à celles de l'Association des municipalités bilingues du Manitoba (AMBM).

Pour le président de la CDC, Louis Allain, le vote met fin à l'incertitude qui sévissait depuis l'été. On se rappellera que la CDC n'avait pas de statut bilingue officiel et que le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM) lui avait retiré son appui. « C'est un pas dans la bonne direction, a souligné Louis Allain. Nous pouvons maintenant songer à organiser notre assemblée générale annuelle du 11 janvier. Nous pourrons aussi relancer nos relations avec le CDEM. Nous comptons même rencontrer cette semaine un agent à contrat au CDEM, Armand Bédard, afin de discuter de nos besoins. »

En plus des statuts et règlements, la CDC a adopté un code de conduite visant à minimiser les conflits et assurer un meilleur comportement de ses membres. « Ce sont des outils nécessaires qui nous permettront de mieux fonctionner, explique Louis Allain. Il nous faut aller de l'avant et rebâtir un esprit d'équipe. »



CAISSE DE RETRAITE DES ENSEIGNANTS

PRÉPOSÉ.E BILINGUE AUX PRESTATIONS DE RETRAITE

La Caisse de retraite des enseignants (TRAF) gère le régime de pension de plus de 27 000 enseignant.e.s qui sont présentement, et qui ont déjà été, à l'emploi du système d'éducation publique. Notre organisme prône le travail d'équipe et cherche à offrir un service exemplaire à ses membres. Nous sommes à la recherche d'une personne professionnelle et dynamique qui saura appuyer l'équipe du service à la clientèle. Les fonctions comprennent : le calcul des prestations de retraite, la diffusion orale et écrite des renseignements auprès des membres de la Caisse, et la préparation d'ateliers pré-retraite.

La personne choisie doit pouvoir bien s'exprimer en français et doit offrir au moins deux années d'expérience dans le domaine des régimes de retraite. Le poste exige également d'excellentes compétences en comunication et une aptitude pour les mathématiques. Seront considérés comme des atouts : cours CEBS, connaissance de Corel WordPerfect et expérience avec les tableurs.

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leur curriculum vitae **d'ici le 10 décembre 1999** à la :

Caisse de retraite des enseignants
25, chemin Forks Market, bureau 330
Winnipeg (Manitoba)
R3C 4S8

Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature; cependant, nous contacterons seulement celles qui seront convoquées en entrevue.

OFFRE D'EMPLOI

ADJOINT(E) ADMINISTRATIF(VE) pour le quartier de Saint-Boniface

À la recherche d'une personne pouvant fournir un soutien administratif pour le conseiller de ville à Saint-Boniface. La personne choisie devra s'occuper du bureau municipal et de la préparation de documents pour communication externe ainsi que travailler directement avec le public. La capacité de travailler de façon autonome et de pouvoir bien s'organiser est essentielle.

Compétences requises :

- excellente connaissance des deux langues officielles (orale et écrite);
- une bonne connaissance des ordinateurs;
- des aptitudes en communication et en relations interpersonnelles.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae **avant le 17 décembre 1999**, au :

Conseiller de Saint-Boniface
510, rue Main
Winnipeg (Manitoba)
R3B 3M2

La Division scolaire de Saint-Boniface n° 4

Assistant.e, département de la paie et comptabilité (à demi temps)

Responsable de la préparation de la paie pour certains groupes d'employés et autres tâches assignées dans le domaine de la comptabilité.

Compétences requises :

- expérience avec le système de paie Ceridian;
- entraînement en comptabilité;
- bonne connaissance des outils technologiques;
- capacité de travailler en équipe;
- organisation et débrouillardise;
- démontrer de bonnes relations interpersonnelles.

Toute personne intéressée doit envoyer son curriculum vitae à :

Madame Lillian Laflèche
Division scolaire
de Saint-Boniface n° 4
50, chemin Monterey
Winnipeg (Manitoba)
R2J 1X1



Canadian Parents for French

Assistant(e) administratif(ive)

Canadian Parents for French est un réseau de bénévoles de familles intéressées par l'amélioration des possibilités d'apprentissage du français langue seconde pour les jeunes gens.

Nous recherchons un(e) assistant(e) administratif(ive). Sous l'autorité du directeur exécutif, vos responsabilités seront de répondre aux appels téléphoniques/demandes d'information, coordonner la logistique de projets provinciaux; entretenir un centre de ressources; contribuer à l'entretien d'une banque de données sur nos membres et assister nos sections avec le recrutement, la réception et la récupération de nos membres.

Le (la) candidat(e) possède jusqu'à 3 années d'expérience en logisitique de projet et en entretien de dossiers; capacité à établir et à maintenir d'excellentes relations interpersonnelles; expérience avec Windows, le progiciel Microsoft Office et WordPerfect est requise; le bilinguisme (français et anglais), à l'oral comme à l'écrit, serait un atout. Ce poste est de 30 heures par semaine et exige parfois le travail la fin de semaine. Le salaire est de 8 $ à 10 $ de l'heure plus avantages sociaux selon l'expérience et les qualifications. La préférence sera donnée aux candidat(e)s qui sont présentement sans emploi, sont légalement autorisés à travailler au Canada et reçoivent actuellement des prestations d'assurance-emploi ou ont fait une demande de prestations d'assurance-emploi au cours des 36 derniers mois ou ont fait une demande de prestations de maternité ou de paternité au cours des 60 derniers mois. Le Programme de partenariat pour l'emploi est coordonné par la Société franco-manitobaine en collaboration avec Éducation et Formation professionnelle Manitoba.

Veuillez envoyer votre curriculum vitae, au plus tard **le 10 décembre**, à :

Canadian Parents for French Manitoba
411, rue Moroz
Winnipeg (Manitoba)
R2C 2X4

Télécopieur : (204) 222-8180

Nous contacterons seulement les personnes qui seront convoquées en entrevue.



ASSISTANT.E AUX PROGRAMMES SCOLAIRES
Le Musée des beaux-arts de Winnipeg
(Temps partiel, 21 heures/semaine)

Responsable des Programmes publics et éducatifs, de la programmation et de l'implantation auprès des écoles françaises et d'immersion du Manitoba, recruter et former les guides francophones, préparer le matériel de soutien en français pour les guides, donner des tournées guidées, entretenir une liaison active avec le système éducatif français, traduire le matériel éducatif et promotionnel pour le programme français.

La personne choisie aura de l'expérience d'enseignemeht avec les jeunes de tous âges, une connaissance du système scolaire français et d'immersion du Manitoba, des connaissances en histoire de l'art et en éducation de l'art, et un diplôme universitaire (un atout). Elle doit aussi être parfaitement bilingue parlé et écrit en français et anglais.

Faire parvenir votre curriculum vitae **avant le 13 décembre 1999**, à :

Directeur, ressources humaines
Musée des beaux-arts de Winnipeg
300, boulevard Memorial
Winnipeg (Manitoba)
R3C 1V1
ou
Télécopieur : (204) 788-4998

South Eastman/Santé Sud-Est-Inc.

South Eastman Health/Santé Sud-Est Inc., est un Office régional de la santé responsable de la planification, de la coordination et de la prestation d'une gamme complète de services à environ 52 000 résidents, dans une région multiculturelle rurale du Manitoba. Le bureau principal de l'ORS est situé à La Broquerie.

CENTRE MÉDICO SOCIAL DE SALABERRY DISTRICT HEALTH CENTRE Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)

➢ ***Infirmier(ière) autorisé(e)***

Poste d'infirmier(ière) autorisé(e) à temps partiel (0,4 ETP) travaillant par quarts (jours/nuits) dans une unité de soins actifs du Centre médico-social DeSalaberry dans les domaines des soins actifs et des services d'urgence.

Qualités requises :

- Membre actuel de la MARN.
- Expérience dans le domaine des soins cliniques.
- Attestation de compétence en soins immédiats en réanimation cardiorespiratoire.
- Capacité de travailler avec un minimum de supervision.

➢ ***Infirmier(ière) auxiliaire***

Postes d'infirmier(ière) auxiliaire pour des quarts de travail dans le domaine des soins actifs dans le contexte d'un foyer de soins personnels.

Qualités requises :

- Membre actuel de la MALPN.
- Expérience dans le domaine des soins cliniques.

➢ ***Aide en soins de santé***

Postes d'aide en soins de santé (0,3 ETP) à temps partiel (quarts de jour ou du soir) et travaillant par roulement jours-nuits (0,3 ETP).

Qualités requises :

- Certificat d'aide en soins de santé d'un collège reconnu ou expérience équivalente.
- Avoir terminé au moins une 10e année.
- Attestation de compétence en soins immédiats en réanimation cardiorespiratoire.

La connaissance de l'anglais et du français est essentielle pour tous les postes ci-dessus.

Une vérification sera menée quant à l'existence d'un casier judiciaire.

Veuillez faire parvenir votre demande d'emploi par écrit à :

Madame Cheryl LeBleu
Coordonnatrice des ressources humaines
C.P. 470
La Broquerie (Manitoba)
R0A 0W0
Télécopieur : (204) 424-5888
Courriel : dpattyn@sehealth.mb.ca

Les curriculum vitae seront acceptés jusqu'au **15 décembre 1999.**

South Eastman Health/Santé Sud-Est Inc. remercie tous les candidats et les candidates pour leur intérêt; cependant, seules les personnes considérées seront contactées.

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49
Apprendre et grandir ensemble

Enseignant.e

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49 est à la recherche de candidat.e.s pour combler le poste suivant au **Collège régional Notre-Dame** :

Contrat temporaire à 50 %
Matières :
Anglais 7e
Sciences naturelles 8e
Arts plastiques 7e (à 6 % du temps)
Arts plastiques 8e (à 6 % du temps)

L'entrée en fonction se fera le 6 janvier 2000. La durée du contrat est jusqu'au 30 juin 2000.

Veuillez indiquer votre intérêt par écrit en communiquant avec la direction du Collège régional Notre-Dame **avant le lundi 20 décembre 1999** :



Monsieur Denis Bibault
Directeur
Collège régional Notre-Dame
Case postale 250
Notre-Dame-de-Lourdes (Manitoba)
R0G 1M0

Téléphone : (204) 248-2167 **Télécopieur : (204) 248-2371**



Festival du Voyageur

Le Festival du Voyageur est à la recherche de plusieurs personnes pour combler une variété de postes au cours de la saison hivernale.

MARKETING	Durée d'emplois
• Coordonnateur(trice) de distribution et de signalisation	3 janvier 2000 • 25 février 2000
• Assistant(e) à la coordination de distribution et de signalisation	10 janvier 2000 • 25 février 2000
• Travailleur.se.s en signalisation	7 février 2000 • 11 février 2000
• Gérant(e) des ventes de souvenirs	15 novembre 1999 • 31 mars 2000
• Aide administratif(ve) et coordonnateur(trice) de laissez-passer	3 janvier 2000 • 3 mars 2000
PARC DU VOYAGEUR	
• Adjoint(e)s au contre-maître	13 décembre 1999 • 21 avril 2000 et 3 janvier 2000 • 21 mars 2000
• Travailleurs	3 janvier 2000 • 24 mars 2000
• Aide au maintien	14 février 2000 • 25 février 2000
SENTIER D'HIVER	
• Travailleurs	3 janvier 2000 • 24 mars 2000
FORT GIBRALTAR	
• Préposé(e) au Fort Gibraltar	7 février 2000 • 25 février 2000
FINANCES ET ADMINISTRATION	
• Commis comptable	15 novembre 1999 • 30 juin 2000
PROGRAMMATION	
• Assistant(e) technique	3 janvier 2000 • 25 février 2000
• Animateur.trice.s en chef	22 novembre 1999 • 26 novembre 1999 et 14 février 2000 • 25 février 2000

Faites parvenir votre curriculum vitae à la Directrice des opérations, 768, avenue Taché, Winnipeg (Manitoba) R2H 2C4. Pour de plus amples renseignements sur les postes énumérés, veuillez nous contacter au 237-7692.

TERRES DOMANIALES AGRICOLES À LOUER

Des terres domaniales agricoles sont actuellement à louer aux fins de coupe de foin ou de pâturage. Ces terres sont situées dans les municipalités rurales suivantes:

CAMERON
CORNWALLIS
ETHELBERT
MOSSEY RIVER
MOUNTAIN SOUTH
ZONE NORD DU MANITOBA
ROSSBURN

La date limite de dépôt des demandes est fixée au 7 janvier 2000. Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec le bureau des Terres domaniales le plus proche de chez vous, téléphonez au 1 (204) 867-3419 ou consultez notre site Internet à l'adresse suivante: http://www.gov.mb.ca/agriculture

Agriculture
et Alimentation
Manitoba





SERVICES À L'ENFANT ET À LA FAMILLE DE WINNIPEG
EMPLOIS EN TRAVAIL SOCIAL

À noter : un poste, désigné bilingue (français/anglais), situé à Steinbach.

Des changements palpitants sont en cours ! Dans le cadre de notre processus de restructuration, nous recherchons des personnes enthousiastes pour fournir des services à la famille et de protection de l'enfance dans des communautés rurales et urbaines, tant au centre-ville qu'en banlieue.

Les candidat.e.s doivent détenir un baccalauréat ou une maîtrise en travail social, posséder des compétences manifestes dans le domaine de la prestation de services d'aide à l'enfance et aimer le défi du changement. Ils doivent avoir un permis de conduire valide et avoir accès à une automobile.

Les candidat.e.s feront l'objet d'un relevé des mauvais traitements, un relevé des antécédents judiciaires et un relevé des contacts antérieurs avec un office de protection de la jeunesse.

On accordera la préférence aux candidat.e.s autochtones et bilingues (français/anglais) qualifiés.

Veuillez faire parvenir votre demande **avant le 13 décembre 1999** à:

Directrice des ressources humaines
1, avenue Wesley, bureau 404
Winnipeg (Manitoba)
R3C 4C6

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49
Apprendre et grandir ensemble

ORTHOPHONISTE SCOLAIRE

Poste à 95 %
(70 % permanent - 25 % temporaire renouvelable)

La Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) n° 49 est à la recherche d'un(e) orthophoniste scolaire.

Fonctions :

La DSFM regroupe 22 écoles françaises et dessert une population de 5 000 élèves, des niveaux maternelle à secondaire 4. Le (la) titulaire devra travailler en consultation et en collaboration avec les autres professionnels scolaires, fera partie d'une équipe multidisciplinaire et sera responsable du dépistage, de l'évaluation diagnostique et de l'intervention auprès d'enfants d'âge scolaire et préscolaire au niveau du développement langagier, de l'articulation, de la voix ou de la fluidité.

Exigences :

Le (la) candidat(e) retenu(e) doit détenir un diplôme d'une école d'orthophonie reconnue et doit être admissible pour la certification par l'Association des orthophonistes et des audiologues du Manitoba et par Éducation et Formation professionnelle Manitoba. Ce poste exige des déplacements. Un permis de conduire valide et l'accès à un véhicule sont nécessaires.

Salaire :

Selon l'entente collective.

Les personnes qualifiées sont invitées à faire parvenir leur curriculum vitae, **d'ici le 17 décembre 1999**, à :



Monsieur Louis Druwé
Directeur général adjoint
Division scolaire franco-manitobaine n° 49
Case postale 204
485, chemin Dawson
Lorette (Manitoba) R0A 0Y0
Téléphone : (204) 878-9399
Télécopieur : (204) 878-9407
Courriel : ldruwe@ariane.dsfm.mb.ca

Les *Petites* ANNONCES

Nombre de mots	Nombre de semaines 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	5,35 $	10,70 $	13,38 $	16,05 $	18,73 $	21,40 $	24,08 $	26,76 $	29,44 $	32,12 $
21 à 28	6,42 $	12,84 $	16,05 $	19,26 $	22,47 $	25,68 $	28,89 $	32,10 $	35,31 $	38,52 $
29 à 35	7,49 $	14,98 $	18,55 $	22,47 $	25,57 $	29,96 $	33,71 $	37,45 $	41,20 $	44,94 $
36 à 42	8,56 $	17,12 $	21,40 $	25,68 $	29,96 $	34,24 $	38,52 $	42,80 $	47,08 $	51,36 $





Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le lundi précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

Pour ouvrir un compte commercial dans les petites annonces de La Liberté, composez le 237–4823 (1–800–523–3355 pour les gens à l'extérieur de Winnipeg).

DIVERS

PLACES DISPONIBLES DANS UNE GARDERIE familiale à Saint-Vital. Appelez Lynn au 255-1239.
921-

VOUS POSSÉDEZ un LIRA, un LIF ou un RRSP locked-in ? Vous devez savoir que votre investissement pourrait vous donner de la liquidité maintenant. Pour information : M.P. Consultant au 1 (877) 902-8282.
923-

RECHERCHE

RECHERCHE: un couple responsable et mature pour s'occuper d'un édifice de 29 appartements à Saint-Boniface. Les tâches consistent à percevoir les loyers, nettoyer, pelleter la neige et quelques réparations mineures. Envoyez votre curriculum vitae à Public Ventures Corp., 210-294, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3C 0B9.
924-

À VENDRE

LE GARDE-ROBE a une grande variété de vêtements de bureau, robes de mariées et de soirée. 561, rue Des Meurons. Tél.: 233-9552. Roselyne.
868-



BELLE MAISON À VENDRE: au cœur de Saint-Boniface, située sur la paisible place Cabana. Excellent état, bungalow de 1 300 pi², 4 chambres à coucher (2 en haut et 2 au sous-sol), planchers de bois franc, garage simple (oversize). Possession en avril. On demande 99 900 $. Pour information ou pour prendre rendez-vous, téléphonez au 233-5618, cellulaire: 791-8834.
896-

À LOUER

À LOUER: Condo au 207, rue Masson, 2 chambres à coucher, laveuse, sécheuse, air climatisé, ascenseur, stationnement et meublé. 700 $ par mois plus eau et hydro. Disponible le 1er janvier. Tél.: 233-3753.
907-

À LOUER: Saint-Boniface, Place de Ville. 1 chambre à coucher et Penthouse, propre et tranquille. Immeuble sécuritaire, air climatisé, entrepôt. Près de la Fourche, comprend tous les services. Téléphone : 942-4100.
915-

À LOUER: Appartement de deux chambres à coucher, disponible le 1er décembre. Situé sur le boulevard Provencher à Saint-Boniface. Près des autobus, du IGA et des écoles. Frigidaire, poêle, lave-vaisselle, air climatisé et tapis. Chauffage, eau et deux places de stationnement compris. Buanderie dans le sous-sol. Édifice sans fumée. 550 $ par mois (hydro, téléphone et câble non compris). Pour plus d'information, téléphonez au 782-2233 et demandez Robert.
918-

APPARTEMENT À SOUS-LOUER: 1 chambre à coucher, plancher de bois franc, 362 $ par mois + hydro. 297, croissant Enfield. Appelez au 231-8279.
919-

À LOUER: Appartement de 3 pièces, entrée privée, comprend chauffage, eau et stationnement. Situé sur la rue Ritchot. 325 $ + hydro. 261-3183.
920-

À LOUER: Appartement de 2 chambres à coucher, rue Masson. 430 $ comprend chauffage, eau et stationnement. Disponible le 15 décembre 1999. Appelez le 231-5033.
922-

JOURNÉE MONDIALE DU SIDA

Un portrait du Manitoba

Dans le cadre de la Journée mondiale du sida le 1er décembre, l'organisme de bénévoles au service des personnes atteintes du VIH/sida, Kali Shiva a célébré l'ouverture officielle de ses nouveaux locaux.

Sandra POIRIER

« Depuis la fin de septembre, tous les organismes de Winnipeg qui viennent en aide aux personnes atteintes du VIH/sida se sont regroupés sous un même toit afin de rationaliser les divers services », indique le directeur exécutif de Kali Shiva, Paul Lapierre.

Situé au 705, avenue Broadway, le Centre de santé communautaire Nine Circles regroupe Kali Shiva AIDS Services, AIDS Shelter Coalition of Manitoba, Manitoba, Aboriginal AIDS Task Force, Village Clinic ainsi que les bureaux de l'Office des soins communautaires et de longue durée de Winnipeg. « Tous ces organismes offrent différents services aux personnes atteintes du VIH et du sida. Village Clinic, par exemple, possède des médecins et des infirmières qui se spécialisent dans le domaine. AIDS Shelter Coalition s'occupe des questions d'accès aux logements et de banque alimentaire puisque les personnes séropositives ont besoin de plus de protéines, explique-t-il. Manitoba Aboriginal AIDS Task Force travaille auprès de la communauté autochtone. »

Mis sur pied en 1987, Kali Shiva se concentrait alors sur les soins palliatifs. « À l'époque l'espérance de vie d'une personne sidéenne était de trois à quatre mois. Puisque Kali Shiva offrait des soins non médicaux à domicile sept jours sur sept, 24 heures sur 24, on avait besoin d'une dizaine de bénévoles par client », mentionne Paul Lapierre.

« Avec les traitements, les sidéens vivent de plus en plus longtemps. Kali Shiva a donc adapté ses services, poursuit-il. Maintenant, on aide les gens à vivre avec le virus. » Aujourd'hui, Kali Shiva compte trois employés et 75 bénévoles formés. « Notre but : tout faire pour améliorer la qualité de vie d'une personne atteinte du VIH ou du sida », rappelle Paul Lapierre.

Pour atteindre cet objectif, Kali Shiva et ses bénévoles offrent une multitude de services allant du déneigement de l'entrée de maison aux rencontres amicales. « Chaque semaine, un bénévole va promener le chien d'un client parce qu'il n'a plus la force physique pour le faire. Son chien est son meilleur ami et s'il s'en débarrasse, il risque de mourir plus vite, explique Paul Lapierre. On a une autre cliente qui est végétarienne. Une fois par semaine un bénévole qualifié prépare des mets végétariens avec elle, en respectant les doses de protéines appropriées. »

En plus des services d'orientation et d'entraide, Kali Shiva possède aussi divers programmes qui s'adressent aux personnes de tous âges atteintes du VIH et du sida : programme pour les femmes séropositives, programme de travail avec les pairs (Buddy Program), programme pour les jeunes affectés ou infectés par le virus (Kids Klub), etc. « Ces programmes comprennent généralement des groupes de soutien, de la formation et diverses activités », précise Paul Lapierre.



photo: Sandra Poirier

Depuis 1997, Paul Lapierre est directeur exécutif de Kali Shiva.

Profil

Au Manitoba, 91 personnes ont été détectées séropositives entre les mois de janvier 1998 et juin 1999. « C'est environ un cas par semaine », souligne Paul Lapierre, qui précise que le sida n'est pas qu'un problème urbain. Le virus touche tous les segments de la population. « En 1987, 90 % des clients à Kali Shiva étaient des homosexuels. En 1999, le tiers des clients sont homosexuels, l'autre tiers a été infecté par contact hétérosexuel et le dernier tiers a été infecté avec des drogues injectables. De plus, la moitié des clients sont des femmes. Les jeunes homosexuels, les femmes et les jeunes de la rue sont considérés comme étant les groupes à risque. »

Selon Paul Lapierre, l'éducation et la prévention auprès des jeunes doivent être accentuées. « Cependant, lorsqu'on fait des présentations dans les écoles, dit Paul Lapierre, on est souvent confronté avec ce qu'on appelle la "ceinture religieuse", qui nous empêche de parler de sexe et de condoms. Ça complique la tâche. »

Avec l'arrivée du gouvernement néo-démocrate, le directeur exécutif de Kali Shiva est confiant qu'une action de sensibilisation au sida pourrait être entamée. « On a une rencontre en ce sens avec le ministre de la Santé très prochainement », mentionne Paul Lapierre.



Échos des aînés

DÉCEMBRE 1999

MOT DU PRÉSIDENT



Pour la première fois, je me présente à vous en tant que président actif de la Fédération des aînés franco-manitobains.

Grand merci à ceux et celles qui m'ont élu à ce poste. Et merci aussi à ceux et celles qui offrent bénévolement leurs services et leur temps auprès de nos membres aîné(e)s.

Nous cheminons vers la fin de l'année internationale dédiée aux personnes âgées pour envisager dans quelques temps l'aube de l'an 2000.

Ensemble, formulons quelques objectifs afin de favoriser en mieux notre langue et notre culture française tout en incluant d'avantage la jeunesse dans notre planification à venir.

Je tiens à vous remercier tous et au plaisir de vous rencontrer bientôt.

René Toupin

BONNE NOUVELLE

Vous pouvez maintenant effectuer vos dons à Francofonds pour le Fonds FAFM par l'entremise de votre carte de crédit. Vous pouvez aussi demander à Centraide d'acheminer votre don à Francofonds pour le Fonds FAFM.

Merci de votre généreux soutien.

NOS SOUHAITS DE NOËL

Nous en profitons pour vous offrir nos meilleurs vœux à l'occasion des Fêtes et puisse le nouveau millénaire vous apporter de la joie, du bonheur et de la santé.

Joyeux Noël et Bonne Année à toutes et tous!!!

PENSÉE DU MOIS

Un cœur qui écoute!

On n'écoute pas tout ce qu'on entend, comme on ne regarde pas tout ce que l'on voit.
Écouter, c'est plus et mieux qu'entendre.
Écouter, c'est accueillir. On entend avec ses oreilles, on écoute avec son cœur.
Savoir écouter, c'est la porte du salut et de la sagesse.

Robert Lebel
Évêque de Valleyfield

MESSAGE D'ÉLIANE NADEAU

Je profite de cette occasion à l'approche des fêtes pour vous saluer une dernière fois en tant que responsable des voyages de la FAFM. Il me fait un très grand plaisir de passer cette tâche à Messieurs Terry Christianson et Gérard Tétrault. Je vous encourage à participer à ce nouveau programme de voyage pour l'an 2000. Je vous remercie pour votre appui et continuez de voyager en français.

Denis se joint à moi pour vous offrir nos meilleurs vœux pour la période des fêtes.

Éliane Nadeau
La Broquerie

COMITÉ ÉCHO DES AÎNÉS

Le Comité *Écho des aînés* vous suggère une activité pour le nouveau millénaire : « Sauvegarder l'histoire de votre famille ». Le temps des fêtes serait un moment propice pour commencer. Sortez la boîte des vieilles photos et indiquez le nom des personnages à l'arrière de celle-ci ou encore indiquez à qui appartenait tel bâtiment etc....

À cette même occasion, vous pourriez vous servir d'un magnétophone pour enregistrer vos conversations, ce qui vous permettrait de les réécouter. Il est bon aussi de garder un crayon et un bout de papier à la portée de la main afin d'y faire des notes. Vous pouvez aussi préparer une série de questions sur les choses que vous aimeriez savoir. Les rencontres où l'on raconte les souvenirs du passé sont aussi des bonnes sources d'information.

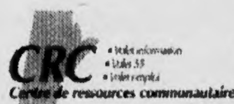
Nous savons tous qu'il est souvent trop tard si nous attendons que les sources de notre histoire soient disparues. Mais, il n'est jamais trop tôt pour commencer. *Des souvenirs partagés sont des souvenirs préservés.*

Le comité vous serait reconnaissant de lui faire parvenir un rapport des activités de votre club pour la dernière semaine du mois ainsi que les dates de vos activités futures. Votre contribution va rendre cette page plus intéressante et vous tenir au courant de ce qui se passe chez les aînés du Manitoba français.

Si vous désirez nous faire part de vos nouvelles, veuillez composer le (204) 422-5755.

Bravo et félicitations à tous ceux et celles qui célébreront un anniversaire de naissance ou de mariage durant le mois de décembre. La prochaine page Échos des aînés sera au rendez-vous dès le 7 janvier 2000.

CENTRE DE RESSOURCES COMMUNAUTAIRE



- Un moyen efficace pour répondre aux besoins essentiels des personnes de 55 ans et plus
- Un service de référence dans plusieurs domaines dont :
  - la santé;
  - les services sociaux;
  - la planification financière;
  - et bien d'autres services.

Pour obtenir de plus amples renseignements, composez le 233-ALLÔ ou le 1-800-665-4443.

L'ÉDUCATION DE NOS JEUNES

Un aîné, c'est aussi un grand-parent.

Depuis 1916 que les Canadiens français du Manitoba se débattent avec acharnement pour obtenir du français dans leurs écoles de la Province.

Enfin, depuis 5 ans, après de multiples démarches, nous avons enfin le privilège d'avoir notre propre DSFM.

J'ai suivi à la radio et dans *La Liberté* les débats pour et contre et je ne connais pas encore toutes les causes qui ont poussé certains individus à vouloir détruire ce que nos grands-parents, nos parents et nous-mêmes avons eu tant de misère à construire depuis plus de 80 ans.

Je sais qu'il n'est pas facile de diriger une commission scolaire jeune de 5 ans lorsqu'il n'y a pas assez d'argent. Mais, de grâce, il faut souvent dans la vie mettre de l'eau dans son vin et avoir le cœur de ne pas détruire ce qui a pris tant de, combats et d'années à construire.

Pour terminer, je veux que mes petits et arrière-petits enfants puissent continuer à apprendre à vivre dans leur langue à apprécier leur culture française et de recevoir leur éducation en français.

Gérard Tétrault
La Broquerie

LE CLUB NOUS INFORME

LE CLUB ÉCLIPSE '79

Un souper de Noël aura lieu au Club Éclipse '79 le 5 décembre à 17 h. Il y aura de la musique, du chant et de la danse.

C'est le 28 septembre 1999 que le Club Éclipse '79 fêta son 20e anniversaire de fondation et pour souligner l'événement, le Père Isaïe Blanchette, aumônier fondateur de notre club, célébra la messe à la Cathédrale accompagné du Père Louis Philippe Jean au chœur.

Notre fondatrice, Alice Labelle-Beaudette, entonna un cantique approprié pour l'occasion. Ce fut pour nous le moyen de remercier le Seigneur pour tous les bienfaits accordés par l'entremise de personnes dédiées et généreuses de notre club.



Les dignitaires invités nous félicitèrent et nous souhaitèrent de continuer l'excellent travail qui se fait depuis 20 ans tout en nous encourageant de poursuivre le recrutement et l'innovation auprès de la jeunesse.

Nous remercions de leur présence : Père Isaïe Blanchette, curé de Saint-Laurent, Père Louis Philippe Jean, ancien aumônier du Club, Monsieur Armand Guénette, président de la FAFM et son épouse Stella, Monsieur René Toupin, président de l'AAFC, Madame Alice Labelle-Beaudette et son époux Lucien, Monsieur Daniel Vandal, conseiller de la Ville de Winnipeg et son épouse Brigitte Léger, ainsi que les membres et les ancien(nes) président(e)s pour qui une plaque fut présentée au Club Éclipse '79 en guise de souvenir.

Un goûter fut servi et clôtura très bien une si belle fin de journée.

Merci à tous.

VOYAGES



VOYAGE AU TEXAS ET NOUVELLE-ORLÉANS

Départ du Manitoba le 17 février 2000 pour 17 jours

Coût par personne : Occupation double 2 295 $ • Occupation simple 3 295 $

Dépôt de 100 $ plus l'assurance-voyage (optionnelle) • TPS sur portion canadienne

En promotion pour les membres de la FAFM :
Réservez avant le 16 décembre et obtenez 50 $ de rabais par personne.
Pour devenir membre de la FAFM, composez le 233-4915 ou le 1-800-665-4443.

Note : Un rabais seulement par personne.

Voyage organisé et dirigé par Franco Voyages et réalisés par Fehr-Way Tours

Renseignements/inscription : En français à Franco Voyages (204) 269-6913, personne contact : Terry Christianson francovoyages@sprint.ca

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

MONK, GOODWIN
···AVOCATS ET NOTAIRES···

Me LAURENT J. ROY , c.r.
Me MICHEL CHARTIER

800, Édifice Centra Gas
444, avenue St. Mary
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3T1
Téléphone: (204) 956-1060
Télécopieur: (204) 957-0423

Alain J. Hogue
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

Domaines d'expertise:
- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et notaire
182, rue Dumoulin,
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0E3
Téléphone: (204) 958-6850
Télécopieur: (204) 958-6855

Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
202, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G3
Téléphone: 987-3880
Télécopieur: 233-9762

TEFFAINE, LABOSSIÈRE

Avocats et notaires,

Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière

247, boulevard Provencher,
Saint-Boniface (MB)
R2H 0G6.
Téléphone: 925–1900.
Fax: 925–1907.



TAYLOR McCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES

ALAIN L.J. LAURENCELLE

400, avenue St. Mary, 9e étage
Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5
Tél.: 988-0304 • Fax: 957-0945
courrier électronique:
alaurencelle@tmlawyers.com

Plus de 50 avocats exerçant dans tous les domaines du droit.

Cet espace est à votre disposition!

OPTOMÉTRISTES

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

Dr Keith Mondésir

Optométriste

- **Examen de la vue**
- **Lunettes ajustées**
- **Verres de contact**

201–1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous, composez le 255–2459.

La Maison d'Optique
157
boulevard Provencher
233-3889
SANS FRAIS : 1-888-872-8988

SERVICES

BRUNET *Monuments*
Troisième Génération

- **MONUMENTS**
- **PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE**
- **INSCRIPTIONS**

L'ART COMMEMORATIF PERSONNALISÉ

405, avenue Bertrand
233-7864

«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE

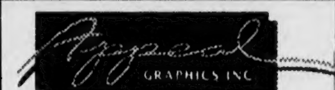
Pour être assuré d'un service en français dans la région sud-est, appelez:

LEON MORRISSETTE au **433-7257**

Plus de 20 ans d'expérience

«LOEWEN FUNERAL CHAPELS»

Steinbach **Tél.: 326-1351**

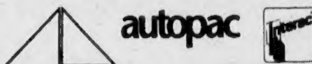


- **CONCEPTION GRAPHIQUE**
- **TYPOGRAPHIE**
- **MISE EN PAGE**
- **IMPRIMERIE**

TÉLÉPHONE (204) 989-5252
TÉLÉCOPIEUR (204) 957-1735
SERVICE ET QUALITÉ

ASSUREURS

Agence d'Assurance
AURÈLE DESAULNIERS
(1987)
Pour tout service d'assurance!
Joel Desaulniers
Christine Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Natalie Pound
Doris Smith
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051



SERVICES

Cabane à sucre
Chez Dany

… dans une atmosphère chaleureuse et familiale dont vous vous souviendrez longtemps!

- *Musique traditionnelle*
- *Atmosphère chaleureuse et familiale*
- *Produit d'érable disponible sur place*
- *Visite guidée de la sucrerie*
- *Interprétation de la fabrication*
- *Réceptions de tous genres*

LOCALISÉE À POINTE-DU-LAC
à mi-chemin entre Québec et Montréal sur l'autoroute 40

Pour information : Dany Néron
Tel. : (819) 370-4769
Sans frais : 1-800-407-4769
Télec. : (819) 370-4768
e-mail : info@chezdany.qc.ca
www.chezdany.qc.ca

La LIBERTÉ

AUTREMENT

www.presse-ouest.mb.ca



Tanné de prêter votre journal à toute la famille?

Dites-leur donc de s'abonner!

EXPERTS CONSEILS / COMPTABLES AGRÉÉS

BDO

BDO DUNWOODY SRL
Comptables agréés et consultants
5e étage, 191, Broadway
Winnipeg (MB) R3C 3T8
Téléléphone: (204) 956-7200
Télécopieur: (204) 926-7201
http://www.bdo.ca
Courrier électronique: gchaput@winnipeg.bdo.ca

Nos professionnels:

Michelle Boris, CA	Collin LeGall, CMA, CIP
Eugene Brokopiw, CA	Lucile Legal-Griffiths, CA
Bruce Caplan, CA, CIP	Travis Leppky, CA, CISA
Arthur Chaput, CA, CFP	Henri Magne, CA
Gilles Chaput, FCA	Mona Marcotte, CA
Raymond Desrochers, CA,CFE	Elizabeth Maw, CA
Pamela Dupuis, CA	Russell Paradoski, CA, CFE
James Doer, CA, CFP	Georges Picton, CGA
Patrick Groening, CA	Jennifer Pyzer-Whetter, CA
Lucien Guenette, CA	Marc Rivard,CA
Chris Kauenhofen, CA (en stage)	Mark Wong, CA (en stage)

BDO DUNWOODY SRL est une société en nom collectif à responsabilité limitée enregistrée en Ontario.

Procurez-vous un exemplaire aux endroits suivants:

La LIBERTÉ

À nos bureaux de la Maison franco-manitobaine
383, boul. Provencher
Centre culturel franco-manitobain
340. boul. Provencher
Marion Grocery
237, rue Bertrand
Librairie La Boutique du Livre
315, rue Kenny
Dépanneur Provencher
174, boul. Provencher
Hôpital Saint-Boniface
Boutique de souvenirs
IGA Provencher
390, boul. Provencher
Librairie À la page
200, boul. Provencher
Turbo - Saint-Boniface
230, rue Marion
Amber Auto Service • *Sainte-Anne*
617, rue Traverse
Esso • *Parc Windsor*
192, Archichald
Chapters • *Centre Saint-Vital*
Shell Service
350, chemin Sainte-Anne
Pharmacie St-Pierre • *Saint-Pierre-Jolys*
Lorette IGA • *Lorette*
Petro-Canada • *Lorette*
Saint-Adolphe Esso • *Saint-Adolphe*
Le Dépanneur • *La Broquerie*
Épicerie Coulombe • *Saint-Malo*

Abonnez-vous à
La LIBERTÉ

OPTIONS OFFERTES

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada
1 an	28, 50 $ ☐	32,10 $ ☐
2 ans	51,30 $ ☐	58,85 $ ☐

Oui je m'abonne dès aujourd'hui!

Nom: ____________________
Prénom: ____________________
Adresse: ____________________
____
Ville: ____________________
Province: ____________________
Code postal: __________ Téléphone: __________
Je choisis de payer par:
Visa: __________ MasterCard: __________
(inscrire le numéro de votre carte et la date d'expiration)

Chèque ou mandat poste:
(libellez votre chèque ou mandat de poste à l'ordre de La Liberté*)*
C.P. 190, 383, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4